

revue

SILENCE

Janvier 2021
n° 495 - 4,80 €

écologie
alternatives
non-violence



Besoin d'air pur !

L'instruction en famille menacée

Les savoirs scientifiques en temps de crise



HÔPITAUX SURCHARGÉS FAUT-IL RECOURIR À L'ARMÉE ?



SÉNAT : LA DROITE PROPOSE DE REPOUSSER L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE



RETOUR DES NÉONICOTINOÏDES ESSENTIEL



LES CHOSSES CHANGENT DÉJÀ AUX ÉTATS-UNIS



Souvenons-nous de nos victoires !

Silence est toujours à la recherche des victoires écolos de ces dernières décennies. Nous en avons déjà collectées pas mal. Pour le moment, nous en recensons déjà 7 dans les Pyrénées-Atlantique, 6 en Isère et dans les Bouches-du-Rhône, 5 en Loire-Atlantique, 4 dans le Morbihan, le Bas-Rhin, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Savoie et la Haute-Savoie... Par contre, nous n'en avons encore aucune dans les départements suivants : Aube, Calvados, Corrèze, Creuse, Eure, Gers, Meuse, Puy-de-Dôme, Haute-Saône, Somme, Tarn-et-Garonne, Vienne et Hauts-de-Seine. Il s'agit de victoires contre des projets ou aménagements écologiquement destructeurs, localisés.

Merci de nous aider à collecter d'autres victoires. Envoyez-nous ce à quoi vous pensez par courrier postal ou par courriel : contact@revuesilence.net

Pendant le deuxième confinement, *Silence* continue à faire le canard

Durant ce deuxième confinement à l'automne 2020, l'équipe de *Silence* continue son activité, partiellement à domicile. Aucune salarié-e n'a été mis en chômage partiel cette fois-ci. Il n'y aura pas de rupture dans la parution des numéros, que nous assurons avec les moyens du bord.

Merci aux nombreu-ses bénévoles, lecteurs et lectrices qui continuent à nous soutenir en cette période.

Concrètement, quels sont les effets de la situation actuelle sur notre tirelire ? La force de *Silence* est d'avoir un modèle économique qui repose essentiellement sur les abonnements. Comme pour une Amap qui soutient

un-e paysan-ne dans la durée et lui permet de faire face aux aléas climatiques, l'abonnement offre à la revue une certaine stabilité économique. Plus encore lorsqu'il s'agit de prélèvements automatiques trimestriels.

De plus, nous ne sommes pas soumis au bon vouloir d'annonceurs publicitaires. Par contre environ 15 % de nos recettes sont tirées de la vente des numéros dans nos presque 200 points de dépôt (librairies, épiceries, cafés associatifs, etc.), et nous sommes exposé-es solidairement aux difficultés qu'ils rencontrent en ces temps de fermeture de commerces. Par ailleurs, l'ensemble des événements, foires, salons, etc. auxquels nous participons habituellement ont été annulés, si bien que ce sont autant de recettes en moins pour l'association.

En conclusion, il est difficile d'évaluer précisément l'impact de la situation sur la santé économique de *Silence*. Si la pandémie ne nous met pas pour le moment en difficulté majeure, elle nous fragilise un peu plus. Nous tenons cependant à maintenir notre offre d'abonnements petit budget, d'abonnements suspendus et d'abonnements offerts aux prisonni-ères car la solidarité nous semble essentielle en ces temps difficiles. Nous sommes plus que jamais motivé-es pour apporter une information indépendante et alternative.

Erratum Les armes nucléaires illégalés !

Dans la brève "C'est officiel, les armes nucléaires deviennent illégales !" de *Silence* n° 494 de décembre 2020, page 32, une erreur de dates s'est glissée : c'est le 24 octobre 2020 et non pas 2019 que le Honduras a été le 50^e État à ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires. Et c'est donc le 22 janvier 2021 et non pas 2020 que ce traité entre officiellement en vigueur au niveau mondial.

Une nouvelle maquette pour *Silence* !

Vous l'aurez remarqué, avec ce numéro et la nouvelle année, *Silence* fait peau neuve et fait évoluer sa maquette. Si la structure de la revue reste la même, avec le dossier au début, etc., la forme change, avec deux envies : une revue plus aérée et plus libre. Cela, sans perte de contenu au passage. C'est Damien Bouveret, notre maquettiste, qui est le maître d'œuvre de ce travail collectif au sein de l'association. Nous vous laissons découvrir et apprécier ces changements par vous-mêmes !



Prochain dossier

Le biorégionalisme, le monde d'après ?

Association Silence

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04

Tél. : 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:
mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:
Marion Bichet: mardi et jeudi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction: Guillaume Gamblin et Martha Gilson: lundi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 25 novembre 2020.

Editeur: Association Silence
N° de commission paritaire: 0920 D 87026
N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 1^{er} trimestre 2021

Tirage: 4050 ex.

Impression: Imprimerie Notre-Dame, 38330 Montbonnot

Administrateurs: Pascal Antonanzas, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Manon Salé, Anaïs Zuccari

Pilotes de rubriques: Michel Bernard, Annick Bossu, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Philippe Crassous, Gwenaël Delanoë, Monique Douillet, Baptiste Giraud, Natacha Gondran, Divi Kerneis, Dominique Lalanne, Jean-Pierre Lepri, Francis Levasseur, Pascal Martin, Jocelyn Peyret, Mimmo Pucciarelli, Nils Svahnström, Pinar Selek, Xavier Sérédine

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Deligne, Lasserpe, Rodho, Willis

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse

Photographes: Sarah Dietz - Pexels, Coll'air pur, Collectif La Faille, Flappiefh - CC BY-SA 4.0, Carmen Grau, Julien Helaine, IGN, INRAE / Michaël Le Bourlout / 07/2020, Moran Kerinec, Jean-Philippe Ksiazek, Jean-Paul Pelissier, Guillemette Silrand, Grégory Yetchmeniza

Et pour ce n° : Florian Charvolin, Francis Chateauraynaud, Stéphane Frioux, Stéphen Kerckhove, Moran Kerinec, Dalphée Lachaize Grimal, Isabelle Roussel, Jérôme Santolini, François Veillerette, Francis Vergier, Laurence Wuillemin

Internet: Damien Bouveret, Maud, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs autrices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes: sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations: Les photos et dessins restent la propriété de leurs autrices.

Partenaires



Dossier

Besoin d'air pur !

05 Historique de la prise en charge de la pollution de l'air

08 Constitution d'une expertise citoyenne : l'exemple de l'association *Air des Lyonnaises et des Lyonnais*

11 *Les Poumons de Paris* : un petit collectif pour faire bouger la capitale

12 Agir sur différents fronts dans la vallée de l'Arve



Chroniques

16 **Bonnes nouvelles de la Terre :**

Territoires zéro chômeur :
des profils cabossés investis dans des activités sociales

18 **Chroniques terriennes :**

Bonne année et surtout...
bonne santé !

27 **L'écologie c'est la santé :**

La santé et l'écologie sont
les deux faces d'une même pièce



Articles

29 **Résistance écolo**

La commune italienne qui voulait vivre sans pesticides

32 **Liberté d'instruction**

L'instruction en famille menacée

36 **Covid-19**

Les savoirs scientifiques en temps de crise :
un outil démocratique et émancipateur

40 **Nucléaire**

Tchernobyl, l'Europe irradiée
pour longtemps

48 **Photographies**

Occupation de l'aéroport de Roissy



Brèves

16 Alternatives

18 Environnement

20 Société

20 Politique

21 Climat

22 Énergies

23 Nucléaire

24 Libertés

24 Transports

25 Femmes, hommes, etc.

26 Nord/Sud

27 Santé

28 Paix et Non-violence

28 Annonces

29 Agenda

41 Courrier

43 Livres





Pollution de l'air : prendre la mesure du problème

"Aujourd'hui, aucun médecin n'annonce aux familles 'votre proche est mort de la pollution de l'air'. Pourtant, derrière des infarctus, cancers ou encore arrêts cardiaques se cache parfois la 3^e cause de mortalité en France : la pollution de l'air" affirme France Nature Environnement. Souvent invisibles, les sources de pollution, de plus en plus nombreuses, ne sont pas toujours localisées, et les effets des polluants, une fois relâchés dans l'atmosphère, peu documentés. Il n'empêche qu'au niveau individuel, collectif et parfois législatif, des tentatives sont faites pour lutter contre la pollution de l'air. Ce dossier propose une double approche du problème : par l'analyse scientifique et par l'action citoyenne.

Les alertes scientifiques et les condamnations juridiques se multiplient (1), sans que la pollution de l'air diminue pour autant. Comment se mobiliser ? D'abord en rendant visible cette pollution et en la mesurant. Ensuite et surtout, en

luttant contre les causes de cette pollution que sont le trafic automobile, certains produits chimiques utilisés dans la vie quotidienne, les pollutions industrielles, etc. Tout en ayant en tête qu'une large partie de la pollution de l'air due à nos modes de vie a été externalisée dans les pays producteurs industrialisés tels que la Chine.

Les mobilisations citoyennes comme le développement de travaux de recherche sont un signe d'espoir. La lutte contre la pollution de l'air est riche en enseignements, mais pointe aussi des difficultés d'actions et de réappropriation du problème, en particulier car les mesures des pollutions réalisées nécessitent souvent des technologies qui ne sont disponibles que rarement. Pour inverser la tendance, ce n'est pas uniquement lors des pics de pollution qu'il faut alerter, mais bien quotidiennement, et urgemment.

Martha Gilson

1. La Commission européenne a annoncé vendredi 30 octobre 2020 qu'elle traduisait la France devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour non-respect des valeurs limites fixées par la directive sur la qualité de l'air ambiant en ce qui concerne les particules PM10, alors que l'exécutif européen avait poursuivi et condamné la France en octobre 2019 pour des niveaux de pollution de l'air au dioxyde d'azote (NO₂).

› Texte : **Florian Charvolin**,
Directeur de recherche au CNRS, Centre Max Weber Lyon

› **Stéphane Frioux**,
maître de conférences en histoire contemporaine,
université Lyon 2/LARHRA

Historique de la prise en charge de la pollution de l'air

La qualité de l'air, dont un être humain respire 12 à 15 mètres cubes par jour – air qui lui est indispensable par l'oxygène qu'il contient –, constitue un enjeu de santé préoccupant et ancien. Les mauvaises odeurs, les fumées industrielles, sont aussi anciennes que les activités humaines. Mais comment les activités polluantes et le regard scientifique et social que l'on porte sur la pollution de l'air ont-ils évolué ? Retour historique.

L'air est un réceptacle soumis à l'influence de certains phénomènes naturels (effet cuvette, etc.) et de certaines activités humaines : agricoles, industrielles, mais également celles du chauffage domestique, des transports etc. Les spécialistes de la mesure de la qualité de l'air disent d'un lieu qu'il est "sous influence" industrielle ou agricole, par exemple, pour signifier que ses principaux polluants proviennent des usines ou des exploitations agricoles plus ou moins proches.

Ce bien commun, qu'on ne peut pas mettre en quarantaine ni purifier sur une large échelle, réclame une vigilance à tous les niveaux : la sphère individuelle et l'engagement personnel ; la sphère collective et l'engagement dans la cité, et enfin celle de l'intérêt public, c'est-à-dire de la responsabilité de la collectivité étatique.

Au 19^e siècle, lutter contre la pollution "visible"

Pour faire face aux nuisances et incommodités issues de l'ère industrielle – appréhendées sous l'angle des mauvaises odeurs et des fumées, trépidations, bruits et risques d'explosion



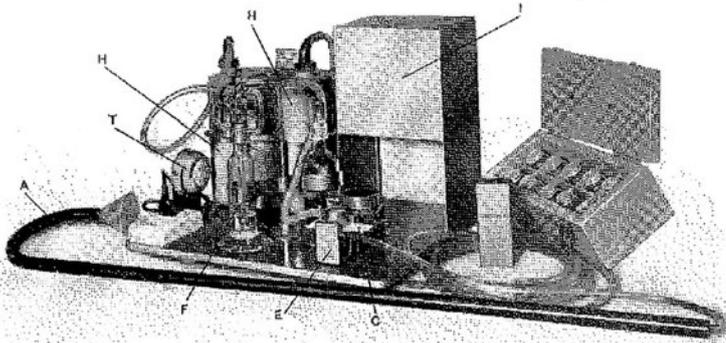
Claude Monet - Le pont de l'Europe, Gare Saint-Lazare.

ou d'incendie –, un arsenal juridique et technique est mis en place en 1810 en France, pour certains établissements "dangereux, incommodes ou insalubres", par le biais d'un cadre de régulation largement favorable aux intérêts économiques. Dans les villes françaises et anglo-saxonnes, l'approche au cas par cas (en fonction des demandes d'autorisation d'établissements classés ou des pétitions relatives à tel ou tel établissement) empêche une saisie globale de l'air urbain par les acteurs politiques et

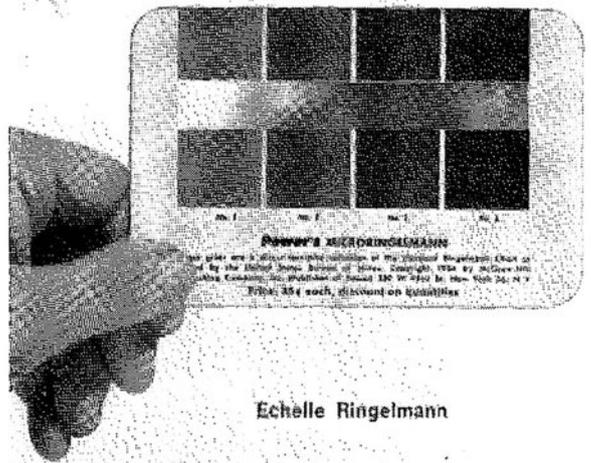
scientifiques. De plus, certaines formes de pollution "moderne", telles les émanations acides de la chimie de synthèse, sont dédouanées par un regard hygiéniste (1) qui cible avant tout les matières organiques en décomposition, les "miasmes", en s'appuyant sur des conceptions médicales aéristes, c'est-à-dire qui attribuent à l'atmosphère viciée l'origine de diverses maladies.

L'échelon local entre en scène pour pallier les insuffisances de la législation (2). À Paris, puis dans certaines

1. L'approche hygiéniste est un ensemble de théories politiques et sociales dont le principe est de concevoir l'architecture et l'urbanisme en appliquant les règles de préservation de l'hygiène et de prévention de la santé publique.
2. Pour une étude de cas, voir Stéphane Frioux, "Problème global, action locale : les difficultés de la lutte contre les fumées industrielles à Lyon (1900-1960)", dans Michel Letté et Thomas Le Roux (dir.), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit (XVIII^e-XXI^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 317-333.



Appareil Afpyro de mesure de la fumée et du dioxyde de soufre dans les années 1960



La carte étalon de Ringelmann permet de déterminer visuellement la densité ou l'opacité apparente d'une fumée.

grandes villes industrielles comme Lyon en 1905, on publie des arrêtés anti-fumée. Ils interdisent l'émission de fumées "noires, épaisses et prolongées", s'appuyant sur une échelle d'opacité créée par le Français Maximilien Ringelmann vers 1897 ou 1898.

Cette approche se heurte cependant à plusieurs obstacles : la focalisation unique sur les cheminées industrielles, alors que de grands équipements publics (hôpitaux, lycées, hôtel des postes, etc.) produisent eux aussi beaucoup de fumée ; le fonctionnement relativement insatisfaisant des dispositifs de réduction de la fumée, appelés "fumivores" dans le jargon technique ; le manque de relais dans l'opinion publique. Dans les pays anglo-saxons, de nombreuses organisations civiques animent un mouvement de "smoke abatement" (réduction des fumées) qui emploie ses propres ingénieurs pour faire des contre-expertises, et qui fait pression à divers niveaux de l'action politique (3).

Au 20^e siècle, montée des inquiétudes et des législations

Dans les années 1930, pendant que la Grande-Bretagne mesure déjà le dioxyde de soufre dans ses agglomérations, la

France cherche plutôt à améliorer sa législation : c'est le cas avec la loi Morizet du 20 avril 1932, premier texte législatif spécifiquement consacré aux fumées industrielles ou émanant de bâtiments qui reçoivent du public (4).

L'ère des "Trente Glorieuses" (1945-1975), que l'on peut aussi considérer comme celle des "Trente Pollueuses", est celle de la stabilisation de la définition du problème de la pollution de l'air autour du triptyque de ses sources : chauffage des particuliers, industrie, gaz d'échappements automobiles. L'inquiétude monte chez les spécialistes et dans l'opinion

publique après l'épisode de "great smog" (la grande fumée) qui touche Londres en décembre 1952. Ce phénomène, dû à une inversion de température qui fit stagner les gaz polluants et augmenter rapidement la concentration de l'air en dioxyde de soufre, provoqua plusieurs milliers de décès. S'y ajoute la diffusion d'informations sur les brouillards qui touchent Los Angeles depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en lien avec la circulation automobile. Les études d'épidémiologie sur le cancer du poumon, lancées en Angleterre au sujet de la fumée du tabac, stimulent de premiers travaux

L'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique

L'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) a été créée en 1958 grâce au soutien du ministre de la Santé, après l'hiver meurtrier de Londres en 1952 et la prise de conscience, en France, des effets négatifs induits par les Trente Glorieuses. Cette association est l'une des rares à avoir la pollution de l'air comme objet principal. Au cours des soixante années qui ont marqué son existence, elle a connu trois phases d'activités.

Les premières années, avec un soutien appuyé du ministère en charge de la santé et des grandes entreprises nationales, l'association a créé des comités régionaux pour organiser des réseaux de mesures en prenant appui sur les bureaux municipaux d'hygiène des grandes villes.

Progressivement, la question de la qualité de l'air a été reprise en main par l'État avec la création du ministère de l'Environnement en 1971. C'est à partir des années 1980 que les études épidémiologiques s'appuyant sur un mesurage plus fiable de la qualité de l'air se développent et contribuent à rationaliser le lien entre la pollution atmosphérique et la dégradation de la santé publique. L'APPA s'est alors investie dans la réalisation d'outils expliquant à différents publics ce qu'est la qualité de l'air. Avec la fin du mesurage, des considérations financières ont suscité une restructuration des comités régionaux au sein d'une structure nationale. À partir de ce moment-là, l'activité de l'APPA s'est articulée autour de deux thèmes majeurs : un accompagnement à la santé environnementale et à la diffusion des bonnes pratiques vers deux publics différents que sont les populations précaires et les femmes enceintes et jeunes parents.

Isabelle Roussel

3. Sur les États-Unis, David Stradling, *Smokestacks and Progressives. Environmentalists, Engineers, and Air Quality in America, 1881-1951*, The Johns Hopkins University Press, 1999. Sur la Grande-Bretagne, Peter Thorsheim, *Inventing Pollution. Coal, Smoke and Culture in Britain since 1800*, Ohio University Press, 2006.

4. Toutefois, ces dispositions contraignent la puissance publique à donner l'exemple des bonnes pratiques de réduction des fumées — par un délai plus court de mise en conformité des bâtiments publics — et entravent par conséquent les efforts de persuasion auprès des industriels.

sur l'aspect cancérigène possible des composants de l'atmosphère urbaine, comme le 3-4 benzopyrène issu des échappements automobiles.

Batailles pour la vérité sur les pollutions automobiles

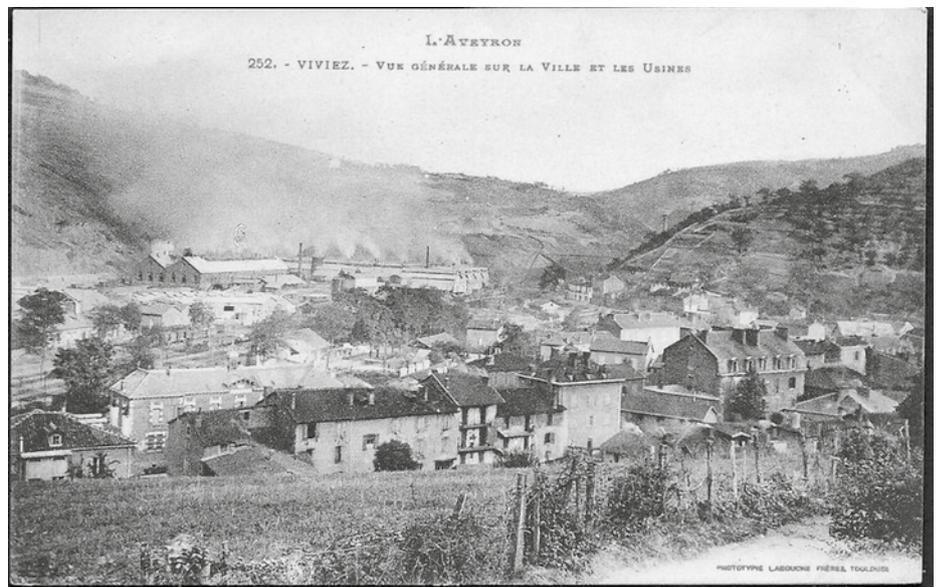
L'épidémiologie, visant à comprendre les relations possibles entre les problèmes de santé, comme le cancer du poumon, et le taux de pollution, est pourtant mise en sourdine au profit d'un recueil systématique des concentrations en poussières et en dioxyde de soufre dans l'air urbain, complété par endroits par des mesures du monoxyde de carbone. La mesure, rien que la mesure : c'est l'impression qui se dégage des monceaux de documents produits au sujet de la pollution de l'air dans les années 1960. Après la prise en charge de la compétence par le nouveau ministère de la Protection de la nature et de l'environnement créé en 1971, les ingénieurs rêvent de cartographier la qualité de l'air dans tout l'Hexagone et de standardiser les données récoltées chaque jour dans plusieurs dizaines de stations de mesure. Les associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA), constituées à la fin des années 1970 (AIRPARIF dans la capitale, COPARLY à Lyon), sont généralement éloignées des cercles de spécialistes médicaux. Ajoutons à cela un décalage par rapport aux nouvelles préoccupations internationales, comme les oxydes d'azote, ainsi qu'une diversion suscitée par l'affaire des pluies acides dans les années 1980, et l'on obtient un cocktail de controverses autour de la responsabilité des automobiles. La "bagnole" devient donc la cible. Les épidémiologistes produisent de premières évaluations de la surmortalité due à la pollution de l'air — étude ERPURS en Ile-de-France — et se heurtent au puissant groupe d'intérêts du secteur automobile. La polémique sur les pollutions dues aux véhicules diesel va durer plusieurs années.

Les défis ne manquent pas

Le vote de la Loi sur l'air du 31 décembre 1996 réaffirme la dimension sanitaire de la pollution pour légitimer l'action publique. Les enjeux ne manquent pas pour le début du 21^e siècle : obtenir des efforts des constructeurs d'automobiles, sensibiliser les citoyens et citoyennes aux modes de transport non polluants (vélo, tramway etc.) et à la menace des gaz à effets de serre qui constituent une autre forme de



La révolution industrielle au Royaume-Uni au 19^e siècle.



pollution de l'air, nécessitant d'appréhender d'autres échelles géographiques et temporelles pour agir et "lutter" contre le réchauffement climatique. Mais l'évolution technique a permis de rapprocher la mesure de la pollution de l'air du citoyen. Après avoir mesuré la pollution à la sortie des cheminées puis dans le "fond de l'air" moyen, les techniques telles que la modélisation et les microcapteurs permettent depuis peu d'estimer l'exposition des personnes à la pollution de l'air. Les associations comme les AASQA sont motrices dans ce domaine, en proposant des mesures précises en continu sur tout le territoire et aussi, comme à Grenoble, des microcapteurs à la disposition de la population sous certaines conditions. Elles peuvent être un appui à des activités collectives, comme les "bucket brigades" aux États-Unis, c'est-à-dire les collectifs qui mesurent l'air à la frontière des sites industriels. La quantité d'information qu'elles produisent permet également

de s'intéresser aux cocktails de polluants sur certains sites particulièrement exposés. Des réseaux de nez qui permettent de cartographier les odeurs à partir de la contribution de la sensation olfactive de nombreuses citoyen·nes ont également été testés (comme à Lyon dans les années 2000). Dans le Dunkerquois, des tables à poussières ont été confectionnées par les habitant·es pour recueillir les particules, et parfois même les habitant·es prenaient elles-mêmes et eux-mêmes des photos de panaches de fumée pour étayer leurs revendications. L'hybridation entre les sens humains et la technique caractérise donc notre époque, qui n'a pas fini de s'interroger sur les effets sur le vivant de la qualité du milieu ambiant. ♦

➔ Pour en savoir plus

♦ Florian Charvolin, Stéphane Frioux, Léa Kamoun, François Mélard, Isabelle Roussel, *Un air familial. Sociohistoire des pollutions atmosphériques*, Paris, Presses des Mines, 2015.

➤ Propos recueillis par : *Martha Gilson*

Constitution d'une expertise citoyenne : l'exemple de l'association *Air des Lyonnaises et des Lyonnais*



Action de Greenpeace, le 24 mars 2019, à l'entrée du tunnel de la Croix-Rousse à Lyon.

Greenpeace porte depuis plusieurs années une grande campagne "De l'air" contre la pollution de l'air, particulièrement en ville. Pour l'association, il faut sortir du diesel et en finir avec les véhicules thermiques polluants. Alternatiba a rejoint Greenpeace pour demander la réduction de la place de la voiture en ville, et ré-imaginer nos manières de nous déplacer.

Greenpeace France, 13 rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. : 01 80 96 96 96, <https://www.greenpeace.fr> ; Alternatiba, <https://alternatiba.eu>

Que peuvent faire des habitant·es face à la pollution de l'air ? Retour d'expériences de l'association *l'Air des Lyonnaises et des Lyonnais*, qui a su acquérir et transmettre des connaissances spécifiques sur la pollution atmosphérique puis faire le lien entre implication citoyenne et pouvoirs publics.

En 2012, à Lyon, les inquiétudes des riverains grandissent par rapport à la réouverture du tunnel de la Croix-Rousse avec un nouveau système de ventilation et la situation intolérable de l'école primaire Michel-Servet, proche de la sortie du tunnel, où les taux de pollution dépassent en permanence les valeurs réglementées. Commence alors un travail de réappropriation du savoir. Entretien avec Gérard Françon, président de l'association *L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais*.

Silence : Comment vous y êtes vous pris pour mobiliser collectivement autour de la pollution de l'air ?

Gérard Françon : En février 2013, une commission spécifique se constitue au sein des quatre conseils de quartier du 4^e arrondissement de Lyon, commission rejointe par la suite par deux conseils de quartier du 1^{er} arrondissement et deux du 9^e arrondissement. Le but de la commission est clair : acquérir connaissances et compétences pour communiquer autour de la pollution atmosphérique

dans cette partie de la ville. Elle s'appuie au départ sur les mesures de l'observatoire de surveillance de la qualité de l'air, *Air Rhône-Alpes* (devenu *Atmo Auvergne-Rhône-Alpes*), pour créer ses propres diagnostics. Certain·es de ses membres sont formé·es en novembre 2013 par cet organisme, avec des bénévoles d'autres associations de la région (1). Les données factuelles sont analysées, vulgarisées, comparées pour suivre l'évolution de la présence de différents polluants. La commission, composée de quelques personnes ayant des connaissances en chimie, est ouverte à tou·tes et propose des restitutions mensuelles.

Au fur et à mesure des constats, elle élabore une feuille de route composée de propositions et de demandes aux instances publiques locales. En appui à ce plan d'actions, elle publie régulièrement des dossiers, participe à une quinzaine de réunions publiques et tables rondes,

1. Le 6 décembre 2019, *L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais* est entrée au conseil d'administration d'*Atmo Auvergne-Rhône-Alpes* au titre du collège 4, celui des bénévoles, associations et personnes ressources.

donne des interviews à la presse locale. Ce travail de partage permet la sensibilisation d'une partie des habitant·es du quartier et amorce la constitution d'un collectif autonome.

Comment fonctionne concrètement l'association *L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais* ?

Cinq ans plus tard, en 2018, la pollution atmosphérique restant excessive dans l'agglomération lyonnaise et les politiques publiques paraissant insuffisantes par rapport à la menace sur la santé des habitant·es, la commission décide de créer l'association *L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais*. Portée par la plupart des membres de la commission (motivés par des questions de santé, de qualité de vie), celle-ci se dote dès ses débuts d'un site internet pour rendre ses propositions et ses actions plus visibles au-delà du collectif initial issu des conseils de quartier. L'objectif est alors de créer une solide base de documentation afin de mobiliser autour de la question de la pollution.

Et l'association grossit. À la mi-avril 2020, elle compte 32 adhérent·es, et 80 sympathisant·es. Les contributeurs et contributrices de l'association ont rédigé et publié 70 articles : analyse du lien entre canicule et pics de pollution à l'ozone, effets sur l'air du confinement, suivi des recours contre l'État, etc. Elle assure un suivi ambitieux de l'actualité liée à la pollution atmosphérique.

Au-delà de son travail d'analyse et de documentation, l'association participe à de nombreuses réunions publiques et conférences (en particulier dans le milieu universitaire). Elle intervient lors des réunions mensuelles des conseils de quartier et répond aux demandes d'interviews de la presse locale et nationale. *L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais* participe également à l'expérimentation de micro-capteurs nomades. Démarré début 2018, le projet *3M'Air* (2) a pour objectif de construire un réseau de micro-capteurs de proximité pour enrichir les mesures de qualité de l'air dans l'agglomération, avec un maillage nettement plus fin en complément de celui des stations fixes d'*ATMO Auvergne-Rhône-Alpes*. L'association souhaite développer cette activité en y associant un plus grand nombre d'habitantes.

2. Porté par le laboratoire d'excellence *Intelligences des mondes urbains* (LABEX IMU) de l'Université de Lyon, en particulier les laboratoires CITI, EVS et LMFA.

Sources des inégalités au sein de la population

Toute la population ne subit pas la pollution de la même façon.

Trois situations principales sont à prendre en compte :

- la proximité des voies routières à fort trafic, où le dioxyde d'azote dépasse très souvent les limites réglementaires fixées par l'Union européenne : ceci concerne les locaux d'habitation mais aussi les lieux de travail ;
- l'aération des quartiers, certains étant régulièrement soumis à des vents qui dispersent les polluants alors que d'autres sont beaucoup plus confinés, comme les "rues canyons" d'où la pollution a du mal à s'échapper (comme l'école Michel-Servet, à Lyon 1^{er}) ;
- la précarité économique des habitant·es, qui les contraint à se loger dans des zones à forte densité de population, dans des immeubles parfois insalubres et mal ventilés, à se chauffer avec les moyens du bord (on estime que 8 % des Lyonnaises, les personnes plus précaires, se chauffent encore au bois avec des appareils inappropriés).



Conférence débat à l'Université Lyon 3, le 28 janvier 2020, entre chercheuses, associations et élèves : "Pollution atmosphérique : quel avenir pour notre santé ?"



Quelles sont les solidarités possibles pour lutter contre la pollution de l'air au niveau collectif ?

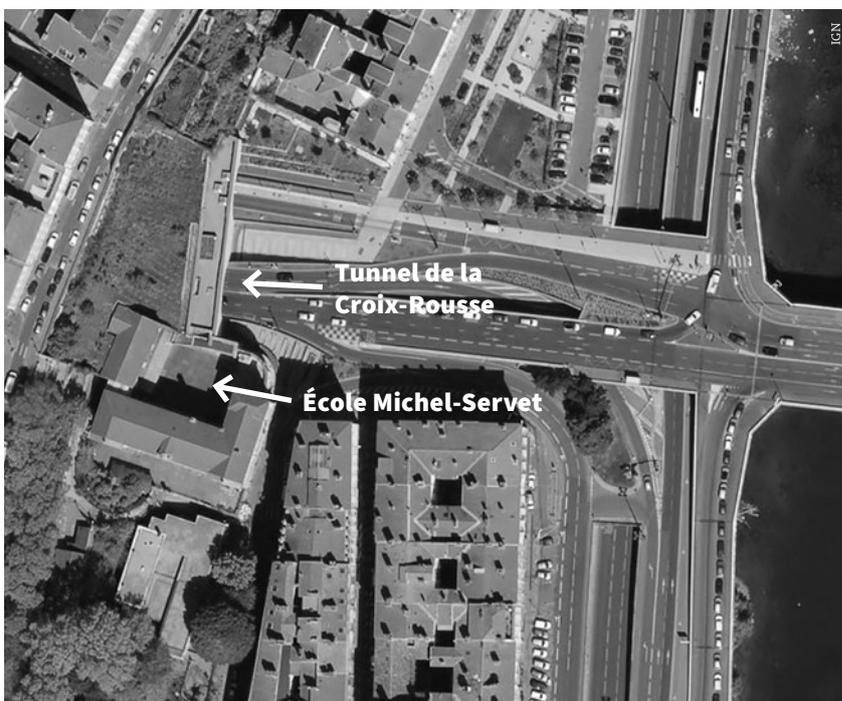
La pollution de l'air dans une agglomération doit être traitée au niveau global par rapport aux activités humaines. Si les associations ont un rôle à jouer en termes d'information, d'incitation et de pédagogie, les actions de fond relèvent des politiques publiques : un réseau de transports en commun couvrant largement le périmètre géographique (moins de voitures en ville), des plans de circulation évitant l'engorgement de certaines voies bordées d'habitations, des règles d'urbanisme laissant des espaces entre les immeubles pour que l'air circule

(éviter les "rues canyons" et les îlots de chaleur). Mais l'air extérieur n'est qu'une partie du problème, les affections respiratoires trouvant aussi — et souvent — leur source dans l'air intérieur. C'est là un volet social qui ne peut être traité qu'avec des actions de fond et des budgets dédiés : favoriser le remplacement du chauffage au bois par une solution moins polluante, mener une politique de rénovation énergétique des bâtiments publics, des logements sociaux mais aussi des habitations privées, aider les particuliers à remplacer leur vieux véhicule polluant par un modèle plus écologique, favoriser les modes de transport doux.

Si une partie de ces actions figurent au plan *Oxygène* de la métropole de Lyon, leur mise en œuvre est encore timide et il faudrait passer à la vitesse supérieure pour que l'agglomération devienne plus respirable pour tou-t-es et à égalité de chances. Le processus passe par une co-construction effective entre les institutions locales et territoriales et les associations ou les collectifs d'habitantes, qui ont une connaissance précise et détaillée du terrain. ♦

Soutien à la mobilisation à l'école Michel-Servet

L'association *L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais* est centrée sur un "pôle information". Elle ne se donne pas pour objectif de porter des mobilisations spécifiques sur le terrain, mais nourrit la mobilisation par ses analyses. Elle soutient notamment la mobilisation autour de l'école primaire Michel-Servet, portée par un collectif de parents d'élèves. L'école, située tout près de la sortie du tunnel de la Croix-Rousse, est située dans une "rue canyon" d'où la pollution a du mal à se disperser car, contrairement à la majorité de l'agglomération lyonnaise, elle ne bénéficie pas des vents dominants venus du nord ou du sud. La proximité des axes de grande circulation, dont le tunnel de la Croix-Rousse, amène une grande quantité de polluants typiques du trafic routier : les particules fines PM10 et les oxydes d'azote. Alors que des mesures effectuées dans la cours de l'école depuis 2009 confirment des taux de dioxyde d'azote trop élevés, la ville n'y apporte pas de réponse satisfaisante. Cela a poussé un collectif de parents à médiatiser cette situation afin de pousser les autorités à intervenir. La première manifestation d'envergure, le 13 février 2014, a rassemblé plus de 300 personnes. Elle a été suivie d'autres actions en 2016, 2018 et 2019, les taux de dioxyde d'azote continuant de progresser. L'association, comme le collectif de parents d'élèves, demande à la ville et à la métropole de travailler sur les plans de circulation, de réduire le nombre de voies circulables en voiture et de baisser le débit du tunnel routier. Pour l'instant, l'idée de fermer l'école est vue comme un aveu d'impuissance difficilement acceptable, et le combat continue !



Les Poumons de Paris : un petit collectif pour faire bouger la capitale

Face au problème de la pollution, comment mobiliser et permettre la réouverture des possibles ? Fin 2013, l'idée est née de créer un collectif de citoyennes, réunissant des réseaux libérés des logiques de pouvoir institutionnel : les Poumons de Paris.

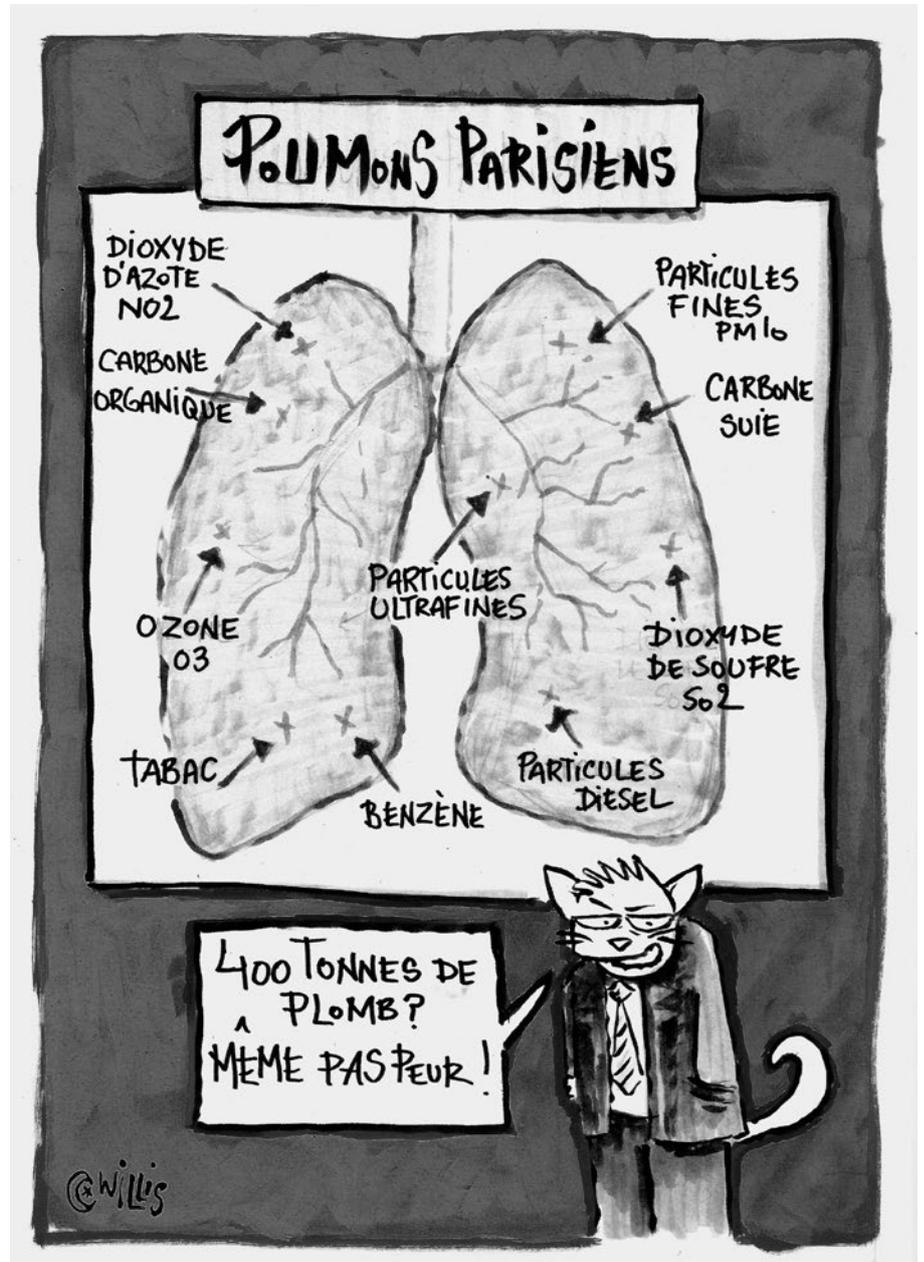
Au printemps 2012, les rares chercheurs en sciences sociales travaillant sur la pollution atmosphérique observent avec intérêt le basculement du Centre de recherche sur le cancer de l'OMS (CIRC), qui reconnaît enfin les particules fines de diesel comme des cancérrogènes certains. Sur le coup, peu d'acteurs se saisissent de cette décision pour relancer une problématique déjà très ancienne.

Trop de pollution : un constat partagé

Fin 2012, Francis Chateauraynaud et Josquin Debaz, chercheurs du Groupe de sociologie pragmatique et réflexive (GSPR), développent un observatoire des alertes et des controverses en santé environnementale conçu pour l'agence sanitaire ANSES, qui n'est pas emballée par l'idée d'étudier le dossier des particules fines. Elle renvoie les chercheurs vers l'Institut de veille sanitaire — intégré depuis dans Santé publique France. Parallèlement, les associations France nature environnement, Les Amis de la Terre et d'autres reviennent sur le front des émissions de particules. Tout le monde fait alors le même constat : il règne une très forte inertie dont on ne sait comment sortir, l'industrie automobile française ayant privilégié, on le sait, le diesel depuis plusieurs décennies.

S'organiser en collectif pour remobiliser

Fin 2013, le collectif des *Poumons de Paris* se crée autour d'un petit noyau : deux sociologues, un ingénieur aménageur militant de *Vélorution*, un médecin généraliste, un enseignant proche d'EELV, un parent d'élève, une semi-marathonienne... Quelques réunions, des contacts avec l'association *Respire* nouvellement créée et, au fil de pics de pollution devenant plus que tangibles, l'affaire prend forme, à la faveur d'une belle fenêtre d'opportunité début 2014 avec les élections municipales. Fort de centaines de soutiens, le collectif



Dessin réalisé par Willis pour le *Courrier International* en illustration d'un article sur la forte présence de plomb enregistré suite à l'incendie de la cathédrale Notre-Dame.

produit une analyse critique, envoie des émissaires dans les réunions publiques et adresse une lettre ouverte aux candidates. Le groupe porte une revendication dans l'air du temps : l'ouverture par le ou la prochain-e maire de Paris d'une conférence de citoyennes sur la pollution de l'air. Une fois élu-es, les écologistes entrées au Conseil de Paris reprennent l'idée, et la conférence se tient à l'automne 2014. Pour *Les Poumons de Paris*, la démonstration est faite : un collectif peut amener les pouvoirs publics à se saisir d'enjeux sanitaires et écolo, ici la pollution de l'air.

Depuis, la Ville de Paris n'a cessé de développer des initiatives contre la pollution automobile, avec une extension assez massive des pistes cyclables et des zones piétonnes, l'interdiction de certains types de voitures, la libération de zones affectées au trafic (dont les quais de Seine), etc. Pour ce qui est du collectif, deux ou trois de ses membres ont poursuivi pendant quelques années les fils d'informations, puis le collectif s'est progressivement dispersé, même s'il est toujours possible de le réactiver.

Francis Chateauraynaud
(sociologue, GSPR, EHES)

› Texte : **Martha Gilson**

Agir sur différents fronts dans la vallée de l'Arve

Chauffage au bois, transport routier, usines... la Haute-Savoie, plus particulièrement la vallée de l'Arve, concentre des activités très polluantes. Comment renverser la tendance quand la pollution est quotidienne et omniprésente ?



Selon une étude de *Santé publique France* de septembre 2017, à Chamonix, 8 % de la mortalité prématurée serait attribuable aux particules fines, ce qui représente l'équivalent de 85 décès chaque année. L'exposition quotidienne a des effets beaucoup plus importants que les pics de pollution, et il faudrait réduire les concentrations annuelles moyennes de particules fines d'au moins 30 % pour retrouver un air "acceptable".

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer la pollution dans cette région, notamment dans la vallée de l'Arve : le trafic routier international (avec le tunnel du Mont-Blanc), couplé à une forte activité touristique, le tissu industriel très dense des usines de décolletage (1) (environ 1 000 PME), réputé dans le monde entier, plus le chauffage au bois. À Passy, au bout de cette vallée de l'Arve, se concentrent les émissions dans l'air de l'usine *SGL Carbon*, spécialisée dans la

graphitisation du carbone (2), celles d'un incinérateur surdimensionné (devant importer les déchets d'ailleurs) et celles des milliers de camions qui montent au tunnel du Mont-Blanc par le viaduc. Enfin, Passy est entourée de montagnes. Résultat : la pollution stagne, surtout en hiver quand il fait beau et que la pression atmosphérique forme un couvercle sur la ville.

Des réponses institutionnelles insuffisantes

"Certains élus sont de vieux briscards de la vallée : ils ne voient que l'économie et le tourisme sans prendre le problème à la hauteur de sa dangerosité, se désolent Anne-Laure, membre du collectif Coll'air pur de Passy. Alors que la démographie augmente très vite : il y a 15 000 habitantes de plus par an en Haute-Savoie."

En réponse aux forts taux de pollution, un plan de protection de l'atmosphère (3) de la vallée de l'Arve a été lancé pour la période 2019-2023 par la préfecture de Haute-Savoie (après un premier plan de 2012 à 2018). L'objectif affiché : atteindre en 2023 les valeurs limites applicables en matière de qualité de l'air, actuellement dépassées. Mais les moyens semblent bien en deçà des enjeux et aucun plan d'envergure n'est à ce jour lancé pour prendre en charge les victimes de la pollution et inverser la tendance.

1. Usinage au tour de petites pièces diverses.

2. Fin 2018, *SGL Carbon* a dit vouloir investir 2 millions d'euros avant la fin 2019 pour réduire ses émissions diffuses de poussières, alors que 12,6 millions d'euros auraient été injectés... depuis 2005 pour diminuer ses émissions canalisées, c'est-à-dire issues des cheminées de l'usine. Un nouvel équipement de traitement des fumées, installé à l'été 2018 pour 4,5 millions d'euros, devrait permettre de moins polluer. Si *SGL Carbon* investit pour polluer moins, c'est qu'elle pollueait déjà la vallée de l'Arve bien avant 2019 (source : www.aura-environnement.com).

3. Le plan de protection de l'atmosphère s'inscrit dans un contexte où il existe le plan national de réduction d'émissions atmosphériques, qui combine réglementations sectorielles, mesures fiscales et incitatives, actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs, action d'amélioration des connaissances.

Sensibiliser : nécessaire mais pas suffisant

Pour sensibiliser à la pollution, *Atmo Auvergne-Rhône-Alpes* et le groupe *Bontaz* (fournisseur automobile) lancent en 2019 la création du premier *Observatoire citoyen de mesure de la qualité de l'air*, en impliquant 70 lycéen·nes de la vallée de l'Arve, pour surveiller la qualité de l'air sur le territoire. Les élèves ont démarré la construction d'un réseau de 30 micro-stations fixes de mesure de la qualité de l'air. La démarche participative est toujours la bienvenue, tout comme la sensibilisation d'un maximum de personnes. Mais que penser d'une délégation de l'observation dans les lycées et d'un partenariat avec un groupe d'équipement automobile quand on connaît la responsabilité des autos dans la pollution de l'air ? Les données collectées sont suivies par les lycéen·nes dans le cadre d'un projet pédagogique. Accessibles à tous sur la plateforme *captotheque.fr*, elles peuvent servir de support à des échanges et des initiatives concernant la pollution de l'air. Les analyses se multiplient, toujours plus connectées. Mais si on ne se saisit pas de ces mesures pour changer les pratiques, elles risquent de s'accumuler, tandis que la pollution augmentera.

Attaquer l'État

Pourtant, des outils existent pour réduire la pollution. En 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte créait les "zones à faibles émissions" qui permettent d'interdire l'accès à une ville ou à une partie de la ville aux véhicules qui ne répondent pas à certaines normes d'émissions des polluants atmosphériques ou d'équipement. Le *Réseau action climat* souhaite multiplier ces zones à faibles émissions (pour l'instant, la vallée de l'Arve n'en fait pas partie) et accélérer le report du transport de marchandises et des personnes vers des modes de transports moins émetteurs que le trafic routier : trains et transports publics.

Les mesures concrètes tardant, des habitant·es ont décidé d'attaquer l'État pour "carence fautive" en 2018. "Ça fait dix ans que j'habite dans la vallée mais l'hiver 2016/2017 a été particulièrement terrible, nous confie Anne-Laure. J'ai été très malade, ce qui faisait suite à des années de sinusites chroniques. [...] Début 2017, j'ai entendu Me Lafforgue sur France Inter. Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose". En 2017, M^e François Lafforgue, avocat, porte sa requête



Le Repair Café du collectif Coll'air pur !

Des cancers impossibles à mesurer ?

Dans l'enquête "Cancer : l'art de ne pas regarder une épidémie", parue dans le numéro de la *Revue Z* "Fumées noires, Gilets jaunes" en 2020, la philosophe Célia Izoard revient sur les enjeux des mesures sanitaires. "Voilà un fait étonnant : on ne sait pas combien de cancers surviennent en France chaque année. Ce chiffre n'existe pas, il n'a pas été produit", écrit-elle. "Santé publique France, l'agence de veille sanitaire, annonce, par exemple, 346 000 cas de cancers pour l'année 2015. Il s'agit d'une estimation réalisée à partir des registres des cancers, qui couvrent entre 19 et 22 départements selon le cancer étudié, soit 22 % de la population", sans prendre en compte les spécificités géographiques ou la présence de sites industriels. Par exemple, les départements les plus concernés par les sites Seveso ne sont pas couverts par les registres. La philosophe s'étonne qu'à l'ère du tout numérique, où nos données de santé sont toujours reconstruites et réenregistrées, il n'existe pas de cellule de veille sanitaire dotée de moyens de cartographier les cas de cancers, alors qu'entre 1990 et 2018, donc en près de trente ans, l'incidence — le nombre de nouveaux cas de cancers en une année — a augmenté de 65 % chez l'homme et de 93 % chez la femme. Elle poursuit en démontrant les biais d'analyse préoccupantes de l'Institut national du cancer, qui affirme que les "substances chimiques de l'environnement" ne seraient responsables que de 0,1 % des cancers, et la pollution de l'air extérieur de 0,4 %. "Qu'en est-il des pesticides, des nanoparticules, des perturbateurs endocriniens, des phtalates, des métaux lourds que nous ingurgitons à travers les aliments, l'eau, les cosmétiques et les textiles ? Des expositions professionnelles à toutes sortes de produits cancérigènes probables, possibles ou avérés dont aucun n'est interdit, sauf l'amiante ?" Alors que sur le terrain, nombre de riverains font la corrélation entre leur lieu de vie et des taux de cancers parfois surdimensionnés (1), Santé publique France ne mène pas d'enquêtes épidémiologiques. "En Europe, au cours des trente dernières années, les cancers de l'enfant ont augmenté de 1 à 2 % par an. En France, on recense 2 500 cas chaque année, 500 enfants en meurent. 500 enfants par an ! Vous imaginez, si un accident de bus tuait chaque mois quarante enfants ? interroge André Cicolella, toxicologue, président du Réseau environnement santé. Le problème serait pris au sérieux !"

1. "Cancers d'enfants anormalement élevés dans le Haut-Jura : des communes abasourdies par la nouvelle", V. Hirsion et autres, 14 novembre 2019 ; et "Cancers pédiatriques dans le Haut-Jura : "C'est inquiétant, on se pose plein de questions"", Sophie Courageot, 15 novembre 2019, articles disponibles sur *France Info* (france3-regions.francetvinfo.fr).



Les mobilisations du collectif Coll'Air pur sont familiales et joyeuses malgré la gravité du sujet.



Manifestation organisée par l'association Pour le respect du site du Mont-Blanc, le 19 novembre 2013.

devant le tribunal administratif de Paris pour "carence fautive" de l'État (le code de l'environnement reconnaît à chacun le "droit à respirer un air qui ne nuise pas à sa santé"). Selon lui, les problèmes médicaux des victimes sont dus à la pollution de l'air et résultent de l'inaction des autorités administratives. Grâce au collectif *Coll'air pur*, une vingtaine d'autres plaignants s'ajouteront à ce premier recours.

L'association citoyenne *Respire* (association nationale pour la prévention et l'amélioration de la qualité de l'air) a accompagné la démarche et les victimes. Fondée en 2011, elle a développé à la fois l'information auprès du grand public pour "rendre visible l'invisible", et une activité de plaidoyer. En juin 2019, pour la première fois, le tribunal administratif de Montreuil a reconnu la carence fautive de l'État dans la lutte contre la pollution atmosphérique, après une plainte de deux habitantes de Saint-Ouen en 2014, appuyées par les associations *Respire* et *Écologie sans frontière*. De quoi donner espoir aux victimes de la vallée de l'Arve, qui attendent aujourd'hui le jugement du tribunal administratif de Grenoble (le dépôt des plaintes s'est clôturé le 10 août 2020).

Sur le terrain, s'organiser...

Depuis 25 ans, on a fondé beaucoup d'associations pour s'organiser localement contre la pollution, notamment l'Association pour la qualité de vie à Passy (AVP), qui s'est montée contre le projet de l'incinérateur en 1995, l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc (ARSMB), créée en 1991 et *Inspire*, fondée en 1996 pour une meilleure qualité de l'air au pays du Mont-Blanc et pour la protection de l'environnement, de la santé et du climat. Ces associations portent des campagnes de mobilisations. Le collectif *Coll'air pur*, collectif éco-citoyen pour un air respirable et la santé de tous au pays du Mont-Blanc, créé en 2018, est le dernier né. Anne-Laure l'a vite rejoint après sa plainte contre l'État.

Analyses de poussières, analyses des œufs, de la terre et aussi de l'eau du lac de Passy : le *Coll'air pur* multiplie les investigations, accumule les preuves mais "on a un cocktail de polluants toxiques, explique-t-elle. Le trou de Passy, c'est une bombe. Le collectif *Coll'air pur* a été créé pour faire bouger les lignes réglementaires et pousser les services publics à produire une nouvelle étude d'impact concernant les polluants combinés auxquels les habitants sont exposés toute

l'année, et pour que la dimension sanitaire soit prise en compte, que les cancers (des poumons, les leucémies chez les enfants), les AVC, les maladies chroniques soient comptabilisés. Aujourd'hui, mon médecin me conseille de partir et nous allons déménager, nous avons dû vendre notre maison. Je suis institutrice, je travaille avec des petits qui, pour beaucoup, ont de l'asthme, des pathologies chroniques, qui sont malades tout le temps, je n'ai jamais vu ça ailleurs". "Certaines pollutions ne sont pas mesurées, explique Anne-Laure. Il y a beaucoup d'incidents techniques dont on n'entend pas parler, aussi bien à l'incinérateur qu'à l'usine de carbone (incidents de four, de silo, de maintenance) : nous voulons des contrôles inopinés et des mesures précises des polluants présents dans l'air." Au cœur de l'action du collectif se trouvent la dimension juridique et la dimension sanitaire.

S'emparer de la question sanitaire...

"Notre but, c'est que l'État soit condamné, affirme Anne-Laure, car il connaît le niveau de la pollution et ses conséquences. Aujourd'hui, on ne peut pas vivre où bon nous semble et le droit de respirer correctement n'est pas assuré alors qu'il devrait être donné à tous." Ce sont bien les conséquences de la pollution et, en premier lieu, son impact sur la santé, qui sont pointés par les mobilisations citoyennes. "Je voudrais que le problème sanitaire soit pris à bras le corps, que les malades soient répertoriés. Les enquêtes publiques, les commissions ne servent à rien, si ce n'est à se faire mousser pour certains politiques et à faire retomber un temps la colère des victimes."

"Je voudrais faire un dispensaire, pour accueillir, avec des médecins et du personnel soignant, des personnes qui se pensent malades de la pollution. On a beaucoup de mal à mobiliser les médecins, qui sont peu critiques dans la vallée."

Dans cette optique, Coll'air pur a lancé début 2018 une campagne de plaintes contre X pour mise en danger de la vie d'autrui : 540 personnes se sont déplacées à la gendarmerie de Passy pour porter plainte. Celle-ci ayant été déclarée recevable en août 2020 par le doyen des juges de Bonneville, une instruction a été ouverte cet automne, un juge d'instruction étant chargé d'enquêter. Le 16 septembre 2020, lors de la journée nationale



Le 21 septembre 2019, les membres du collectif Coll'air pur, se mettent en scène avec des objets de la recyclerie.

de la qualité de l'air, le collectif Coll'air pur a organisé une "En quête de santé" à Domancy, en proposant des questionnaires d'enquête en santé et environnement, puis a lancé une campagne de tests sur des cheveux d'enfants pour une recherche ciblée des métaux lourds et terres rares — épaulé par le collectif Environnement Santé 74, qui regroupe des médecins et soignantes de la vallée de l'Arve.

... et mettre en place d'autres possibles

"On ne veut pas être uniquement dans la dénonciation, mais aussi dans les alternatives. C'est pour ça qu'on a ouvert le Repair Café, une fois par mois, un mercredi après-midi. Ça a été difficile car on n'a pas eu de soutien des élus, pas de local. Il y a alors une ferme associative qui nous a accueillis. C'est la Ferme pour tous, à Domancy, qui partage nos valeurs. On veut aussi monter une recyclerie pour soulager l'incinérateur et montrer que des solutions sont possibles." "Le Repair Café est un bon endroit de sensibilisation, pour

parler aux gens. Aujourd'hui, au-delà des manifestations, on cherche la médiatisation, que les victimes sortent du silence", précise aussi Anne-Laure. ♦

➔ Pour en savoir plus

♦ **Association Respire.** Créée en 2011, l'association est spécialisée dans la compréhension des enjeux liés à la pollution de l'air en France et en Europe. Elle soutient des consultations juridiques financées par des dons. Son objectif est de faire valoir judiciairement des droits qu'il est impossible de faire valoir individuellement, compte tenu des contraintes économiques.

Respire, 1, place des Deux-Écus, 75001 Paris. Tél. : 06 37 73 24 39, www.respire-asso.org

♦ **Collectif Air Pur** : collairpursante@gmail.com

Bonnes nouvelles de la Terre

Territoires zéro chômeur : des profils cabossés investis dans des activités sociales

C'est dans un préfabriqué d'apparence banale que se déroule une expérience sociale. À l'intérieur, Suzanne s'applique sur sa machine à coudre. Sous ses doigts, le pied presseur suture des couches réutilisables. Seul un mur la sépare du hangar où Mustapha applique sa ponceuse sur le fil d'une commode fatiguée. Par l'ouverture d'une porte de garage, on devine le dos de Gaëtan, qui ausculte puis opère le moteur de l'utilitaire stationné dans son garage solidaire. Trois métiers sans lien apparent, réunis entre les murs d'Actyroles, en bordure de Thiers, petite commune du Puy-de-Dôme. Étrange laboratoire où s'expérimente un projet de société. Celui des "territoires zéro chômeur de longue durée" (TZCLD), engagé en 2016 dans treize communes de France.



qui définit et adapte les services qu'elle propose en fonction des besoins à combler sur le territoire, des projets de ses employé-es, tout en respectant la non-concurrence face aux entreprises existantes. Un jeu d'équilibriste complexe, subventionné par l'État à hauteur de 18 000 euros annuels par emploi, par les départements au prorata des allocations économisées, et par le chiffre d'affaires des EBE. Le tout pour un coût théoriquement neutre pour les finances publiques grâce aux gains sur les prestations sociales non versées.

Impulsé par l'ONG ATD Quart Monde en 2015, le projet n'a pu réellement se déployer qu'en 2017. Le public atteint possède des trajectoires de vies complexes, dont certaines caractéristiques freinent l'embauche : femmes voilées, ancien-nes toxicomanes ou repris-e de justice. Quant aux activités, Thiers n'a pas manqué de besoins à combler : garage solidaire, recyclage informatique, récupération, rénovation et revente de meubles, collecte et broyage de déchets, travaux d'espaces verts ou café solidaires...

Le garage solidaire où s'active Gaëtan est dévoué aux personnes à faibles ressources, qui y ont accès à peu de frais. "On facture les services 15 euros de l'heure, et les pièces sont payées à prix coûtant", explique le mécanicien.

Une solution pour améliorer l'expérimentation serait de se rapprocher des entreprises privées pour favoriser la transition d'un CDI TZCLD à un retour sur le marché du travail. "Il y a déjà des dispositifs en place : si un ou une bénéficiaire identifie une occasion intéressante, il peut interrompre son contrat TZCLD pour tester un emploi. Et, si ça se passe mal, la personne peut retrouver son CDI", explique Olivier Bouba-Olga, président du Comité scientifique chargé de l'évaluation de l'expérience.

Que fixer alors comme critères de réussite ? "Montrer qu'on est capable de ramener à l'emploi des gens hors des radars, et l'effet positif sur leur vie, celle de leur entourage", répond Olivier Bouba-Olga. Nos premiers résultats montrent qu'il y a un effet positif sur les bénéficiaires au-delà de leur vie professionnelle : ils ont moins de problèmes pour se loger, pour les dépenses de transports."

"Un jeu d'équilibriste complexe"

Le pari des TZCLD ? Identifier sur un territoire les personnes privées durablement d'emploi (PPDE), et les besoins non remplis par les collectivités locales et les entreprises privées. À ces personnes est proposé un emploi en CDI, rémunéré au Smic, sans sélection préalable. Elles sont employées dans une entreprise à but d'emploi (EBE),

Moran Kerinec

En partenariat avec : www.reporterre.net

Reporterre
le quotidien de l'écologie

Paris

Le BAAM, accueillir et accompagner les personnes migrantes

Le BAAM (Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrant-es) a été créé en novembre 2015 à l'initiative d'un groupe de soutien solidaire, suite à l'évacuation du lycée Jean Quarré dans le 19^e arrondissement de Paris. Au cours de l'été 2015, ce lycée désaffecté a été occupé par plus de 900 migrant-es venu-es d'Afghanistan, d'Iran, d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie entre autres pays, fuyant

la guerre, les massacres, les dictatures, les désastres économiques et écologiques. Depuis cette évacuation, l'association est présente sur les campements de rue et lors de situations d'urgences. Elle brasse juristes, enseignant-es, étudiant-es, travailleuses et travailleurs sociaux mais aussi artistes, journalistes, chômeurs et chômeuses, françaises ou étrangères, animé-es par la même volonté

d'accueillir dignement les personnes migrantes. L'association lutte pour un meilleur accueil des personnes étrangères et propose des ateliers d'enseignement du français, du soutien juridique, des permanences dédiées aux personnes LGBT+, des aides pour l'accès à l'emploi, mais aussi des moments de rencontre pour favoriser le lien social (pique-niques, concerts, ateliers théâtre, sortie

cinéma, musée, rencontres sportives, etc.). Loin de s'être arrêtée, son activité n'a été que plus soutenue pendant les périodes de confinement. L'association a par exemple aussi traduit en plusieurs langues et distribué des attestations de sortie.

◆ <http://baamasso.org/fr>,
baam.asso@gmail.com



DR

Isère

Quand un village crée et gère son épicerie coopérative

Les Adrets est un village isérois de 1000 habitant-es situé dans le massif de Belledonne. En 2014, un collectif d'une vingtaine de personnes veut faire revivre le seul commerce du village. *La Marmite* s'est depuis mise à chauffer et s'appuie sur un réseau de plus de 70 bénévoles et sur le soutien de

la municipalité, sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Aucun de ses membres n'en tire de profit lucratif. Le lieu qui emploie 2 salarié-es offre des services d'épicerie et de restauration en privilégiant le local, le bio et le commerce équitable, de point Poste et il sert aussi de retrait d'argent, d'accès internet en libre service, d'espace d'échanges et d'événements culturels. Un exemple inspirant de village qui se réapproprie collectivement les enjeux liés à son alimentation, à la convivialité et à la vie sociale.

◆ *La Marmite, place du village, 38190 Les Adrets, <http://www.lamarmitedesadrets.fr>*

Puy-de-Dôme

Budget écologique citoyen

En janvier 2020, le conseil général du Puy-de-Dôme (majorité de gauche) a lancé le "budget écologique citoyen" doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros : tout le monde pouvait proposer un projet et demander une aide financière, puis dans un deuxième temps, du 1^{er} au 31 octobre 2020, les citoyen-nes de plus de 8 ans du département pouvaient voter par internet ou par courrier pour les projets de leur choix. Chacun-e devait voter entre 2 et 6 projets. Plus de 150 projets ont été présentés et 63 ont récolté suffisamment de votes pour obtenir une aide financière. Il y a eu 45 000 votes (moitié par courrier, moitié par internet, il y avait potentiellement 600 000 personnes qui pouvaient voter, soit quand même une faible participation). Et cela donne une multitude d'actions

concrètes dans le département : reboisement, ateliers de réparation, chantier-école pour la restauration écologique du bâti, toilettes sèches, promotion du vélo, achat de terrains pour la protection des zones humides, nichoirs pour rapaces, promotion de la bio, distribution de paniers bios, ramassage des déchets, pose de capteurs solaires, recyclerie, récupération des eaux de pluie, formation professionnelle, mise en place d'une forêt nourricière, centre de soins pour la faune sauvage, lancement d'une monnaie locale, flotte de vélos pour les femmes en insertion professionnelle, vulgarisation scientifique, compostage, création d'outilhèque et matériauthèque, rencontres et débats sur la transition énergétique, atelier d'autoréparation de cycles, bacs

en permaculture dans les écoles, création d'espaces-tests agricoles, d'espaces-tests culinaires, exposition sur la résilience, concours de dessins pour imaginer les changements climatiques en cours, maison ambulante zéro déchet, plantation de haies, lutte contre le gaspillage alimentaire, sentier pédagogique, création de cafés associatifs, création de jardins familiaux, d'une pépinière, création de vélos adaptés aux handicaps, jardins partagés, ruches, promotion de la construction en bois, création de revues locales, épicerie solidaire, vergers collectifs, jeu de cartes permaculturel, écopaturage avec des chevaux, etc. Une initiative qui pourrait être reprise par les autres départements : <https://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr>

Drôme

La Ferme à cycles

La Ferme à cycles, c'est un espace de partage et de prêt d'outils mis à la disposition des habitant-es de Saillans. L'association propose des ateliers pédagogiques et participatifs d'autoréparation, où chacun-e peut apprendre à mieux connaître, entretenir et réparer son vélo, mais pas seulement ! C'est toute une recyclerie qui se met en place dans cet espace, et des ateliers de réparation et de bricolage sont également proposés. C'est aussi un lieu de collecte, de sensibilisation et de valorisation des déchets par leur transformation en objets de réemploi et de revalorisation vendus à prix modique.

◆ *La Ferme à cycles, route Royale, 26340 Saillans, asso@lafirmeacycles.fr*

Grenoble

Une zone de gratuité !

Une zone de gratuité est mise en place depuis quelques années sur l'auto-route à vélo, sous le pont du boulevard Foch à Grenoble. Il ne s'agit ni d'un vide-grenier, ni d'un troc. C'est un espace où chacun-e peut déposer ce dont il ou elle ne se sert plus (à condition que les objets soient propres et réutilisables) et où chacun-e peut prendre ce dont il ou elle a besoin. Confinement ou pas, la solidarité est toujours là !



DR

Médias

◆ *Alternatives économiques*, octobre 2020, n° 405, 4,90 €. On plébiscite le titre du numéro "un monde sans croissance, c'est possible". Bien sûr que c'est possible, et ça fait bien du bien quand c'est rappelé ! Décarbonisation, rénovation des logements, agriculture paysanne, autant de façons d'aborder de façon concrète la décroissance.



◆ *360°*, n°198, octobre 2020. Le mensuel LGBT+ suisse romand édité par l'association éponyme publie un reportage impressionnant sur la persécution violente que subissent les personnes trans en Arménie et sur leur combat pour l'existence dans un pays aux valeurs ultraconservatrices.



◆ *L'Âge de faire*, n° 156, novembre 2020, *Déboulonnons la 5G*, 2 €. La revue documente depuis longtemps les résistances à la mise en place de la 5G, et ce dossier est le résultat d'enquêtes et de réflexions poussées qui rappellent que la 5G n'est que la pointe visible d'un monde obsédé par les technologies, destructeur de l'environnement et aliénant.



Chronique terrienne

Bonne année et surtout... bonne santé !

L'année 2020 fut tellement chaotique que nous en sommes arrivés à nous réjouir de l'élection d'un Joe Biden ! C'est dire si notre niveau d'ambition a été revu à la baisse. Étonnamment, plus les événements confirment les hypothèses les plus pessimistes émises par les écologistes, moins nous osons assumer une certaine forme de radicalité.

Sortir Trump du circus médiatique semble ainsi suffisant pour nous contenter. Que le nouvel hôte de la Maison blanche soit le pur produit du système *destructiviste* importe finalement peu car l'enjeu est d'évoluer dans le moins pire des mondes. Par petites touches, nous perdons de vue que la crise climatique et l'effondrement des écosystèmes requièrent une révolution profonde de notre relation au vivant et non une évaluation à la marge.

Le système productiviste a réussi le tour de force d'inhiber ce qui devrait être naturel dans une telle situation, la colère à l'égard de ce modèle mortifère et un engagement déterminé pour conjurer le sort. Au lieu de ça, nous évoluons dans un monde apathique au sein duquel citoyen-nes et militant-es sont priées de la mettre en sourdine pour ne pas aggraver la situation. Face à la crise sanitaire, c'est le sauve qui peut qui prime. À peine sommes-nous autorisés à gloser sur la polémique du moment, dont l'intensité est inversement proportionnelle à sa vacuité. Pendant que nous nous complaisons à commenter la dernière "Fakebook", ce sont nos conditions de vie sur terre qui s'étiolent.

De fait, avant d'être confiné-e physiquement, nous étions déjà sommé-es de nous recroqueviller sur nous-mêmes, inaptes à nous faire

entendre dans un monde érigeant la polyphonie médiatique et l'ex-traversion libidinale des réseaux sociaux en nouvelle forme de censure par le trop-plein.

Que 2021 soit enfin l'année de l'honnêteté et de la lucidité du diagnostic

Comme chaque nouvelle année, nous allons donc faire assaut de belles promesses. Comme chaque année, nous oublierons soigneusement celles que nous nous étions engagés à mettre en œuvre un an plus tôt. Et pendant ce temps, la clepsydre bat la mesure. Ce compte à rebours que nous nous échinons à occulter s'approche pourtant du gong final.

Mais il ne faut pas affoler la populace. Oser affirmer que le Covid-19 n'était qu'une mise en bouche par rapport à ce qui nous attend ne doit pas être dit. Transis d'effroi, la panique nous saisirait et nous conduirait inmanquablement au *statu quo*. C'est là tout le drame antique de notre époque. Nous avançons imperturbablement vers le précipice mais il faut taire nos craintes de peur d'inquiéter. Pire, il faut feindre l'optimisme béat en applaudissant l'arrivée de bateleurs de foire et autres bonimenteurs qui font profession de politiciens.

Face à ce déni, gageons que 2021 soit enfin l'année de l'honnêteté et de la lucidité du diagnostic. Que 2021 soit l'*an vert* de ce décor funeste.

Stéphane Kerckhove

En partenariat avec : Agir pour l'environnement, 2 rue du Nord, 75018 Paris, www.agirpourenvironnement.org.

Pyrénées

Pour une gestion sociale et écologique des forêts

En 2019, le projet soutenu par l'État et la région Occitanie d'implantation d'une méga-scierie industrielle à Lannemezan, dans les Hautes-Pyrénées était rendu public. Le volume annoncé (300 000 m³ de bois coupé par an environ) multiplierait par 2,5 les coupes de hêtres dans la région. L'usine serait couplée avec une usine de cogénération d'électricité et de chaleur par la biomasse avec le bois restant de moindre qualité. L'*Observatoire des forêts*, structure associative financée par la région Occitanie, a produit un rapport sur le sujet et estime que "le projet d'installation de cette scierie industrielle sur le piémont pyrénéen ne peut être de nature à répondre au double enjeu de changement climatique et d'érosion de la biodiversité, mais bien au contraire, ne faire que l'accroître". Pour les associations et les acteurs locaux de la filière bois, il s'agit d'une mauvaise réponse à une bonne question. La transformation du hêtre dans les Pyrénées est sous-exploitée, mais il serait plus pertinent de s'appuyer sur le tissu social et professionnel déjà présent dans le secteur pour envisager avec lui un développement sain, plutôt que d'implanter une usine exploitée par un grand groupe (Florian) qui viendrait balayer les autres acteurs présents par son gigantisme. Les opposant-es à ce projet parmi lesquels figurent SOS Forêt Pyrénées et Touche pas à ma forêt, élaborent un projet alternatif qui s'appuie sur les entreprises du bois locales dans un respect des équilibres naturels.

◆ Contact : <http://sosforetpyrenees.com>, contact@touchepasamaforet.com.





Ikea : combien de forêts pour des meubles à monter ?

Ikea est sûrement l'entreprise suédoise la plus célèbre. Mais pas facile de savoir d'où viennent les meubles en kit vendus dans le monde entier. En plus de ses 28 usines – dont 21 sont situées en Europe de l'Est – Ikea traite avec plus de 1 800 fournisseurs d'une cinquantaine de pays. En clair, pas possible d'identifier d'où vient le matériel. Alors que l'entreprise, qui est la plus grande chaîne de meubles au monde, est aussi la plus grande consommatrice de bois. 60 % de tous les produits Ikea sont fabriqués à partir de bois. Malgré la communication faite par l'entreprise autour de l'approvisionnement responsable, en collaborant avec le FSC et WWF, l'ONG *Earthsight* a rendu publique en juillet 2020 une enquête affirmant qu'Ikea vendrait des chaises fabriquées avec du bois abattu illégalement dans les forêts des Carpates ukrainiennes. Alors qu'entre avril et mi-juin, la loi ukrainienne impose une période de "silence" avec l'arrêt des exploitations forestières pour permettre à la faune très fragilisée, comme le lynx et l'ours, de se reproduire en toute tranquillité, des hêtres ont continué d'être abattus. Ikea a réagi à l'enquête en affirmant qu'il allait lutter "de manière proactive pour mettre en œuvre des mesures visant à vérifier que nos fournisseurs respectent la légalité". Au cours des dix dernières années, la demande de bois du groupe a doublé, passant à 21 millions de mètres cubes en 2019. Il est grand temps de ralentir, non ?

Montpellier

Stopper l'artificialisation des terres

L'artificialisation des terres autour de Montpellier se poursuit à vive allure. Au nord de la ville, le chantier du LIEN, liaison autoroutière stratégique pour interconnecter les autoroutes et les zones commerciales du secteur, a démarré en septembre 2020 sous la houlette de la Métropole et du département. Le 16 octobre, des opposant-es à ce projet (dont SOS Oulala, *Extinction Rebellion*, *Greenpeace*, ANV-COP21) ont occupé une maison située sur la zone à défendre pour y créer la *Maison de l'écologie et des résistances (MER)*, à Combaillaux. Craignant l'installation d'une résistance dangereuse pour ce procès, la préfecture a dépêché la gendarmerie pour expulser les occupant-es de la maison le 22 octobre à l'aube. Mais la résistance à cette liaison routière d'un autre âge n'a pas dit son dernier mot.

◆ SOS Oulala, <https://sosoulala.wixsite.com/monsie>, sos_oulala@protonmail.com.



Deuxième vague d'actions contre la réintoxication du monde

Après une première série d'actions simultanées aux quatre coins de l'Hexagone le 17 juin 2020, c'est le 17 novembre qu'a eu lieu une deuxième vague d'actions "contre la réintoxication du monde". Une série de mobilisations et d'actions directes pour bloquer l'artificialisation des terres et la mise en place de projets polluants et destructeurs qui reprennent comme si de rien n'était après la trêve du premier confinement. Les mobilisations ont permis de percer le mur du nouveau confinement malgré les fortes restrictions à la liberté de circulation. Voici quelques-unes de ces actions et de ces combats.



◆ **Sarthe, des terres agricoles, pas des centres commerciaux !** À Sargé-le-Mans, à l'appel d'*Alternatiba*, une trentaine de personnes se sont rassemblées pour protester contre l'extension de la zone commerciale de *La Pointe* qui menace de s'agrandir sur 8 hectares de terres agricoles, alors que l'agglomération est en déficit de ces dernières. Contact : <https://alternatiba.eu/lemans>, alternatibasarthe@gmail.com.

◆ **Finistère, blocage d'une antenne 5G.** À Sizun, une quarantaine de personnes ont bloqué l'installation d'une antenne 5G prévue par *Free*, en empêchant l'abattage d'arbres nécessaires à son implantation. L'association *Kurun* craint les risques pour la santé des riverain-es. Contact : *Collectif du Finistère contre la 5G*, collectif.finistere@mailo.com.

◆ **Hautes-Alpes, contre la privatisation des routes.** Le collectif *Adieu glacier 05* a organisé un péage pour protester contre la probable privatisation de la rocade de Gap par *Vinci*.

◆ **Gironde, Alibaba et les voleurs d'avenir.** Des affiches ont fleuri contre le géant chinois du commerce par internet *Alibaba* qui prévoit d'implanter un entrepôt logistique de 71 000 m² sur 19 hectares à Bélin-Beliet.

◆ **Ille-et-Vilaine, contre le contournement routier.** À Vitré, une bande-roule géante a été affichée sur les murailles du château pour protester contre le projet de contournement routier de la ville, l'artificialisation des terres, les gaz à effet de serre et les menaces sur l'eau qu'il engendrerait. Contact : *MAN-Vitré*, chez *Nora Jeuland-Altaleb*, 9 rue du Bourg aux Moines, 35500 Vitré. tel : 02 99 49 87 19 <https://nonviolence.fr/Vitre>

◆ **Loire-Atlantique, non à Amazon et son monde.** 350 personnes se sont rassemblées à Montbert, au sud de Nantes, où la multinationale cherche à implanter un entrepôt logistique.

◆ **Doubs, des épouvantails pour des terres cultivables.** C'est pour chasser les bétonneurs de terres que des épouvantails ont été déployés à Besançon sur la ZAD des Vaîtes, contre le projet immobilier sur ce terrain de nature, de jardins ouvriers et de zone humide. Contact : <http://www.lesvaites.com>.

◆ Plus d'informations sur <https://agir17.noblogs.org>.

EN BREF !

Un GPII de moins ! Le projet d'extraction de sable en baie de Lannion au large des Côtes-d'Armor a été enterré en juin 2018, et depuis, la Compagnie armoricaine de navigation (CAN) réclamait des millions d'euros d'indemnisation à l'État. La demande a été rejetée par le Conseil d'État en 2020. Une victoire complète après 10 ans de lutte !

DEL'EAU DECOUVERIE EN GRANDE QUANTITE: LA LUNE BIEN TOT COLONISEE



Convention citoyenne : chronique d'une arnaque annoncée



La convention citoyenne pour le climat, composée de 150 personnes tirées au sort, a élaboré pendant 8 mois, 149 propositions qui ont été remises au président de la république le 29 juin 2020. À l'époque, l'Élysée a titré sur son site qu'Emmanuel Macron était d'accord avec 146 propositions, et qu'il mettait un veto sur seulement 3 propositions.

Et puis les mois ont passé... et les promesses aussi. Début novembre 2020, les Amis de la Terre ont publié une liste de 27 de ces propositions

qui sont d'ores et déjà mises de côté, ou reportées. Soit une moyenne d'une proposition qui disparaît tous les 5 jours. À ce rythme, les propositions auront été totalement oubliées d'ici 2 ans. Autant dire d'ici les prochaines élections présidentielles.

Mais pas de panique, les candidates à ces élections nous ferons de nouvelles propositions, citoyennes ou non, qui, comme toujours, ne seront que des promesses, car n'oublions pas que Sainte-Croissance passe avant le climat.

Regarder des vidéos finit par peser lourd

La vidéo la plus regardée sur YouTube est la chanson *Despacito* de Luis Fonsi. Elle a passé le cap des 7 milliards de vues le 10 octobre 2020. Or selon les estimations faites par des associations, il faut compter environ 0,1 g de CO₂ par minute de vidéo sur internet. Celle-ci durant un peu moins de 5 minutes, cela fait 0,5 g chaque fois que quelqu'un la regarde... mais quand on la regarde 7 milliards de fois, cela fait quand même 3500 tonnes de CO₂, l'équivalent de 3 500 billets d'avion de Paris à New-York. Et ceci pour une seule chanson !

Les banques financent de plus en plus les énergies fossiles

Le *Banking on climate change* est l'analyse indépendante la plus complète réalisée chaque année sur le financement des énergies fossiles par les établissements bancaires. Cette étude réalisée par des organisations de la société civile soutenues par de nombreuses associations de 45 pays comme les Amis de la Terre France évalue les financements des 42 principaux groupes bancaires mondiaux. Le constat : alors que depuis l'Accord sur le climat de 2015 l'urgence de désinvestir des énergies fossiles a été affirmée, les banques financent chaque année un peu plus le charbon, le pétrole et le gaz. 639 milliards de dollars en 2016, 673 milliards en 2017, 700 milliards en 2018, et 735 milliards en 2019. Nous avons affaire à des acteurs criminels qui renforcent volontairement la destruction accélérée de la biodiversité et de la vie humaine sur Terre.

4 groupes bancaires français ont été évalués : la Banque populaire/Caisse d'épargne, BNP Paribas, le Crédit agricole, et la Société générale. Toutes 4 sont loin de la moyenne nécessaire pour avoir une politique acceptable dans

ce domaine. Ces groupes orientent 70 % de leurs financements énergétiques vers les énergies fossiles. Par exemple, BNP Paribas et la Société générale ont renouvelé en 2019 leur soutien (pour 5 milliards d'euros) à la compagnie allemande RWE qui a décidé d'étendre sa gigantesque mine de lignite de Garzweiler. BNP Paribas est la deuxième banque au monde à avoir le plus augmenté ses financements aux énergies fossiles entre 2018 et 2019. La Société générale est très axée sur le financement des gaz de schistes. Le Crédit agricole (la moins pire des 4 dans le domaine) et la Société générale ont augmenté leur soutien aux 100 entreprises qui prévoient de nouveaux projets de charbon. Le rapport complet est disponible sur www.ran.org/bankingonclimatechange2020.

◆ Voir aussi Reclaim Finance, 75 rue Manin, 75019 Paris, <https://reclaimfinance.org>, et Les Amis de la Terre France, Mundo M, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 48 51 32 22, france@amisdelaterre.org, www.amisdelaterre.org.

Le rail : il faudrait investir 5 fois plus

Actuellement, en France, le rail transporte 11 % des passagères et 9 % des marchandises pour seulement 0,3 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est donc un moyen très écolo pour remplacer les voitures, les camions et les avions. Et le gouvernement en a bien conscience puisque la stratégie nationale bas carbone a fixé comme objectif une croissance du transport ferroviaire de 27 % d'ici 2030 et de 79 % d'ici 2050. Mais entre le dire et le faire, comme souvent en politique, il y a une marge.

Si 4,75 milliards d'euros ont bien été prévus en septembre 2020 pour aider le chemin de fer, 4,1 milliards ne servent qu'à l'entretien du réseau et seuls les 650 millions restants sont destinés à l'investissement. Il n'est pas sûr que cela suffise seulement à combler les déficits provoqués par la crise de la Covid.

Le Réseau Action Climat, la Fondation Nicolas Hulot et France-Nature-Environnement, ont publié en octobre 2020, un chiffre précis de ce qu'il faudrait investir pendant trente ans pour atteindre l'objectif fixé : c'est au moins 3 milliards d'euros par an. Soit 5 fois plus qu'actuellement. Pour rendre le rail plus attractif, les associations suggèrent de mettre fin aux exonérations fiscales concernant le kérosène pour les avions et le gasoil pour les camions. Mais qui aura ce courage politique ?

Le gouvernement doit prouver qu'il respecte ses engagements sur le climat

Une grande spécialité des élu-es est de promettre et de ne pas tenir. Mais concernant les engagements de la France sur la question du climat, le Conseil d'État a rendu le 19 novembre 2020 une décision qui pourrait tout changer. Il donne en effet trois mois au gouvernement pour justifier qu'il tient ses engagements, faute de quoi, il sera condamné. C'est Damien Carême, ancien maire de Grande-Synthe, aujourd'hui député européen EELV, qui a engagé la procédure en janvier 2019, avec Corinne Lepage comme avocate. Il a été ensuite rejoint par les villes de Paris et de Grenoble et par les associations de *L'Affaire du siècle*. Ce recours faisait suite au refus du gouvernement de se prononcer sur de nouvelles mesures pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris du 12 décembre 2015. Le Conseil d'État a jugé recevable la demande du maire, la commune de Grande-Synthe étant "particulièrement exposée aux effets du changement climatique", en particulier au risque de submersion. Le Conseil d'État relève que si la France s'est engagée à réduire ses émissions de 40 % d'ici à 2030,

"elle a, au cours des dernières années, régulièrement dépassé les plafonds d'émissions qu'elle s'était fixés".

Le Conseil d'État dénonce la parution de décrets avec des mesures qui doivent être atteinte à des dates très lointaines. Corinne Lepage a déclaré que la décision était historique : *"on passe à une obligation de résultats, et pas seulement de moyens, en matière de lutte contre le changement climatique"*.

De fait, le gouvernement ne peut plus se retrancher derrière de beaux discours.

Le ministère de l'Écologie a bien répondu qu'il présenterait les preuves de son action, mais en juillet 2020, le Haut Conseil pour le climat avait rendu un rapport estimant que pour la France : *"les actions climatiques ne sont pas à la hauteur des enjeux ni de ses objectifs"*. En particulier dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, la baisse n'a été que de 0,9 % en 2018 et 2019 alors que l'objectif était au départ de 1,5 % par an pour atteindre 3,2 % à partir de 2025 (la crise du Covid va aider à atteindre l'objectif en 2020 !).

Le Conseil d'État estime que les objectifs climatiques devraient être pris en compte dans tous les projets de loi au nom de la "priorité climatique", ce qui, par exemple, devrait entraîner le blocage de tout projet d'extension d'aéroport, tout financement en faveur des énergies fossiles...

Si le gouvernement ne fait rien, que peut-il alors se passer ? On peut regarder ce qui se passe à l'étranger :

aux Pays-Bas, en décembre 2019, le gouvernement a été condamné à réduire ses émissions de CO₂... et à payer des amendes aux associations qui ont porté plainte. En février 2020, la justice britannique a rejeté le projet d'extension de l'aéroport d'Heathrow-Londres. En août 2020, la Cour suprême irlandaise a annulé le plan national de lutte contre le réchauffement climatique, jugé pas assez détaillé.



AGRICULTURE

Déceptions deux ans après la promulgation de la loi Egalim

Deux ans après l'adoption de la loi Egalim autour des questions agricoles et alimentaires, un collectif de 28 syndicats et associations (dont CCFD Terre Solidaire, La Confédération Paysanne et Réseau Action Climat) publie un bilan dont le constat d'échec est sans appel : la quasi-totalité des indicateurs est au rouge et des reculs sont à noter. Presque aucune des ambitions et bonnes intentions déclarées en grande pompe n'ont été suivies d'effet :

- Le revenu paysan n'est pas revalorisé, les profits de l'industrie et de la distribution continuent d'augmenter, les prix au consommateur aussi.
- Les ambitions en matière de réduction de pesticides ont été revues à

la baisse, avec un recul notable : le retour des néonicotinoïdes.

- Les objectifs d'au moins 20 % de bio dans la restauration collective et de 15 % de surface en agriculture biologique en 2022 ne pourront être atteints faute de moyens suffisants. Nous n'en sommes respectivement qu'à 4,5% et 8,5 %.
- Aucune transition des modes d'élevage, intégrant notamment une meilleure prise en compte du bien-être animal, n'a été sérieusement amorcée au sein des filières.
- Enfin, la loi a laissé de côté de nombreuses questions pour lesquelles tous les indicateurs sont au rouge : climat, solidarité internationale, biodiversité, nutrition et alimentation...



Un potager collectif étudiant a vu le jour à Rennes à l'automne 2020, sur le campus de Rennes 2. Selon la personne à l'origine du projet, *"l'idée du potager est de créer un lieu de production agricole, d'expression artistique, de rencontre entre étudiants, personnels et habitants. Mais aussi un lieu pédagogique pour que les gens se réapproprient les semences... un lieu de résistance politique"*. En effet, les produits cultivés sont bios et proviennent de semences paysannes et non de semences industrielles. Les récoltes effectuées pendant l'été, quand les étudiant-es ne sont pas sur le site, seront distribuées à des associations locales.

NUCLÉAIRE

Japon

Cachez ces déchets que je ne saurais voir



Appâtés par de grosses subventions, plusieurs villages de pêcheurs cherchent à acquérir la gestion de déchets nucléaires, au détriment de leur population. En septembre 2020, le maire de Kamoenai, 822 habitant-es, sur l'île d'Hokkaido, accepte la réalisation d'une étude préliminaire visant à accueillir un cimetière nucléaire pour des déchets hautement radioactifs. Un processus

associé à 2 milliards de yens (16,3 millions d'euros, 19,3 millions de dollars US) en subventions du gouvernement japonais. Le 9 octobre 2020, il signe l'acte de candidature auprès de la NUMO (Nuclear Waste Management Organization), une agence quasi gouvernementale chargée de gérer les déchets radioactifs du Japon. D'autres villages ont suivi, malgré l'opposition d'une partie de la population. Rappelons que le Japon est le quatrième plus gros producteur d'énergie nucléaire au monde, derrière les États-Unis, la France et la Chine, et malgré l'arrêt de la plupart des réacteurs après l'accident de Fukushima, neuf réacteurs continuent de fonctionner, et de produire des déchets. Aujourd'hui, le Japon ne dispose que d'un seul site d'entreposage temporaire (entre 30 et 50 ans, mais la moitié de ce temps a déjà été consommé) dans la ville de Rokkasho, mais 40 000 barils fortement contaminants attendent un cimetière permanent (dont la construction devrait prendre 20 ans au minimum). Les villages de l'île d'Hokkaido, à la population vieillissante et qui se dépeuplent en partie, seront-ils les sacrifiés de la gestion du nucléaire ? (Source : *equaltimes*, 9 novembre 2020)

Jusqu'au bout de la folie ?

Aujourd'hui, produire un kWh (kilowatt-heure) à partir de l'énergie solaire coûte 5 à 10 fois moins cher qu'avec une énergie produite par le nucléaire. Logiquement, c'est donc dans les énergies renouvelables que nous devrions investir. Mais tout le monde ne semble pas avoir encore compris.

Le confinement ayant la propriété d'empêcher pratiquement toute forme de contestation sociale, le gouvernement en profite pour faire avancer les dossiers les plus contestables. Le 4 novembre 2020, plusieurs médias se sont fait l'écho d'une note d'intention qui circule entre les ministères de l'Écologie, de l'Économie et des Finances et EDF concernant la poursuite du programme EPR. Alors que le premier EPR à Flamanville, en chantier depuis maintenant 15 ans, ne fonctionne toujours pas, EDF essaie de faire passer en force l'idée d'en construire 6 autres sur trois sites différents... pour remplacer les actuels réacteurs en fin de vie.

Si le gouvernement affirme que rien n'est encore définitif, le document rendu public montre clairement qu'un scénario 100 % renouvelables, comme proposé par l'ADEME, a été exclu de la discussion. Et ce qui est en jeu, c'est la participation de l'État à la construction des nouveaux réacteurs, car EDF n'a plus les moyens financiers de construire quoi que ce soit. Alors que progressivement les subventions pour les énergies renouvelables sont supprimées en raison de leur forte rentabilité (et c'est normal), le projet prévoirait pour le moment une participation de l'État à hauteur de 54 % !

Le coût de ces nouveaux EPR est estimé par EDF à 47,2 milliards d'euros. Cette somme est à rapprocher de la dette actuelle d'EDF qui est de 45,4 milliards, du coût des démantèlements des réacteurs actuels estimé à 55 milliards, de la gestion future des déchets, estimée entre 16,5 milliards par EDF et 45 milliards selon la Cour des comptes... Soit au total, une somme d'au moins 218 milliards.

Le nucléaire, ce sont les déchets radioactifs pour des siècles, et un endettement qui ne fait que croître.

TRANSPORTS

La ligne Lyon-Turin dans la tourmente



Avec l'arrivée d'une liste écologiste à la mairie de Lyon, les promoteurs de la ligne Lyon-Turin ont du souci à se faire. Après que la ville de Grenoble, écologiste depuis 2014, s'est désengagée économiquement du projet, et qu'une opposante au Lyon-Turin,

Chiara Appendino, a été élue maire de Turin en 2016, les voyants politiques sont au rouge pour ce projet pharaonique promu par les grandes entreprises du BTP. Dans le journal *La Stampa* daté du 1^{er} juillet 2020, le maire de Lyon, Gregory Doucet,

estime qu' "il est inutile d'insister sur ce projet complètement erroné. On a fait le pire choix qui soit. Il faut donc arrêter ce Lyon-Turin à tout prix." Affirmation appuyée par son confrère grenoblois, Éric Piolle : "La ligne Lyon-Turin actuelle est utilisée à 20 % de sa capacité de fret. Comme les Cours des comptes française et européenne et tous les experts indépendants des lobbys, nous disons ensemble qu'il est absurde de dépenser 26 milliards d'euros pour une nouvelle infrastructure au coût environnemental énorme. L'État doit mettre le paquet sur la maintenance du réseau fret et TER existant, et non pas dilapider l'argent dans des projets d'une autre époque." Il restera à voir de quel pouvoir disposent ces élu-es pour faire pencher la balance face aux puissances économiques qui poussent ce projet à tout prix.

Fermeture des lignes intérieures d'avion : le grand enfumage

Rejoignant une motion déposée par la France Insoumise et des écologistes en 2019, le gouvernement français a annoncé en juin 2020 la fermeture des lignes intérieures d'avion là où une alternative est possible en train à moins de 2h30 de trajet. Supprimer des lignes aériennes : une annonce forte à destination des écologistes ! Mais sous l'aspect audacieux de cette mesure se cache un simple effet d'annonce. En effet, les lignes aériennes qui ont ainsi été supprimées sont au nombre de... 3 : celles ralliant Orly à Nantes, Bordeaux et Lyon. Mais il sera toujours possible de rallier ces villes depuis Paris via l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Lyon-Marseille est également maintenue car c'est une correspondance. Autant dire que rien n'a changé.

Renouvelables : trop absentes en dehors de l'électricité !

Si les champs de panneaux solaires et d'éoliennes prolifèrent dans le monde, c'est uniquement pour produire de l'électricité. Or l'énergie, ce n'est pas seulement l'électricité. Et dans les autres secteurs (combustion, biogaz, etc.), les énergies renouvelables ne progressent guère.

Ainsi, si les énergies renouvelables représentent aujourd'hui 26 % de la production électrique mondiale, cela ne fait que 11 % de l'énergie, fin 2018, en faible progression puisque nous étions à 9,6 % en 2013. Les renouvelables restent présentes modestement dans le domaine de la chaleur et du froid (10 %) et sont presque absentes du secteur du transport (3 %).

Il faut pondérer cela quand même : les statistiques officielles ne tiennent compte que de l'énergie commercialisée et dans le domaine du transport, cela ne compte donc ni la marche à pied, ni le vélo ! Dans le domaine de la chaleur, cela ne compte pas les personnes qui se chauffent avec du bois coupé par elles-mêmes.

Mais même ainsi, si demain, il existe des plans énergétiques qui prévoient de l'électricité issue à 100 % de sources renouvelables, ce n'est pas le cas dans les transports motorisés où le pétrole reste quasiment la seule source d'énergie.

États-Unis

Faillites dans le domaine du gaz de schiste

Le domaine du gaz de schiste est dans le rouge depuis longtemps : les prix actuels du pétrole au niveau international rendent l'extraction du gaz de schiste non rentable. Si jusqu'à maintenant, seules de petites compagnies avaient fait faillite, le 28 juin 2020, c'est *Chesapeake*, deuxième producteur de gaz des États-Unis, premier promoteur de la fracturation hydraulique, qui a déposé le bilan. L'entreprise fondée en 1989 a vu le prix de son action chuter de 93 % entre avril et juin 2020. Elle laisse une dette de 6,2 milliards de dollars d'arriérés... et 2 000 salarié-es se retrouvent au chômage. C'est la 18^e entreprise dans ce domaine à faire faillite depuis le début 2020.

Solaire : toujours moins cher !

Lors de l'attribution de marchés publics pour l'installation de 670 MW solaires au Portugal en 13 lots, un des lots a été emporté au prix de 11,14 € le MWh. C'est le coût le plus bas annoncé au monde... et c'est dix fois moins cher que le prix annoncé avec l'EPR !

Paris 2024 : pourquoi faut-il du chauffage et de la climatisation ?

Le village olympique prévu pour les Jeux olympiques de 2024 et qui doit être construit à Saint-Denis devrait comprendre 650 000 m² de bâtiments neufs. Début septembre 2020, *Engie Solutions* a annoncé que l'ensemble bénéficierait de l'extension du réseau de chaleur voisin, apportant la chaleur et le froid par géothermie. C'est présenté comme très écolo : la géothermie est une source d'énergie renouvelable et un réseau de froid est plus économe que des climatisations bâtiment par bâtiment. Les travaux de géothermie doivent démarrer fin 2020.

Mais la démarche écolo, ce n'est pas de dépenser plus d'énergie comme ici, mais d'en économiser ! Aujourd'hui, il existe de nombreux bâtiments (surtout en Suisse, en Autriche et en Allemagne, mais quand même quelques-uns en France) qui fonctionnent sans chauffage ni climatisation : il faut pour cela prévoir des bâtiments très bien isolés, ce qui certes coûte un peu plus cher à la construction, mais beaucoup moins que de mettre



en place un réseau de chaleur et de froid géothermique.

Pourquoi alors choisir la géothermie ? Parce que cela représente une rente financière ensuite pour *Engie* pendant des dizaines d'années, alors que construire intelligemment ne rapporte ensuite plus rien. C'est toute la différence entre le capitalisme vert et l'écologie.

Éolien : gigantisme industriel contre production citoyenne

Plus une éolienne est grande, plus ses pales couvrent une large surface et captent d'énergie. Et plus le prix de revient de l'électricité produite baisse. Ceci explique la course au gigantisme actuelle. Comme toute technique, il y a des limites (résistance des matériaux notamment)... mais on pourrait avoir prochainement des éoliennes allant jusqu'à 15 MW chacune. Ces éoliennes atteindraient la taille de la tour Eiffel.

Plus elles sont hautes, plus elles suscitent d'opposition pour leur implantation dans les campagnes. Conséquence : les recherches vont dans le sens de mettre les éoliennes en mer, pour le moment ancrées à des sols peu profonds, mais on commence à expérimenter des éoliennes flottantes, ce qui laisse penser qu'on pourra dans le futur les mettre en mer au-delà de la limite de visibilité depuis la terre ferme.

Ceci a une conséquence : ces éoliennes offshore ne peuvent être construites que par de grosses sociétés, chaque éolienne coûtant plusieurs millions d'euros. Et elles sont donc purement des produits capitalistiques.

L'alternative, car il nous faut quand même un minimum d'énergie pour remplacer nucléaire et fossiles, serait de faire des coopératives citoyennes ou intercommunales. En Allemagne,

la moitié des éoliennes terrestres appartiennent ainsi à des particuliers ou des communes. En France, il existe quelques petits parcs éoliens citoyens (Ardennes, Bretagne) et des financements sont lancés pour plusieurs dizaines de projets (voir le site energie-partagee.org).

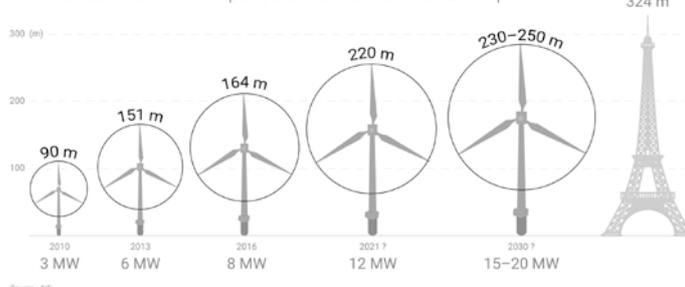
L'un des effets du combat contre les projets d'éoliennes terrestres par les associations anti-éoliennes, est de pousser les investisseurs au

développement des éoliennes au large... loin de tout contrôle citoyen. Il serait sans doute plus écologiquement intéressant de développer des plans de transition énergétique locaux qui prévoient la maîtrise de la consommation électrique, l'utilisation d'autres formes d'énergie et une fois les besoins clairement définis, d'aider à la mise en place de coopératives intercommunales pour contrôler l'implantation de quelques éoliennes et de photovoltaïques.

Les expériences menées depuis les années 1970 dans des pays comme l'Allemagne, le Danemark ou l'Autriche, ont montré qu'il est ainsi possible de diviser souvent de plus de moitié la consommation énergétique locale.

Éolien offshore

Évolution de la taille et de la puissance des nouvelles unités de production



Le fiasco du Service national universel



2 500 adolescent-es. Et ni le pangolin ni le Covid-19 n'y sont pour quelque chose, car le recrutement pour cette année s'est fait essentiellement avant le démarrage de l'épidémie en Europe, explique le *Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)*.

• Le MAN s'interroge par ailleurs : "Par quel miracle le SNU réussirait-il en un mois ce que l'Éducation nationale, faute de volonté politique et de moyens, ne parvient pas à réaliser entre la maternelle et la classe de 3^e ?". Et si l'idée est vraiment d'inciter la jeunesse à s'engager, alors il propose de consacrer les 2 000 euros que coûte un jeune quand il effectue un SNU pour enfin subventionner correctement les mouvements d'éducation populaire.

♦ *MAN, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil, tél. : 01 45 44 48 25, www.nonviolence.fr*

• Le gouvernement français s'était fixé pour objectif de recruter 30 000 jeunes pour le Service national universel (SNU) en 2020. Las ! Il n'a récupéré dans son escarcelle que les âmes perdues de

Pour un contrôle parlementaire des ventes d'armes

L'*Observatoire des armements* publie en novembre 2020 une étude sur les différents systèmes de contrôle des ventes d'armes en Europe. Il constate que plusieurs pays ont su faire évoluer leurs pratiques vers plus de transparence et de démocratie. En mettant en place la publication régulière des données sur les transferts d'armements, la notification au Parlement des licences d'exportation d'armes accordées, la mise en place d'une commission parlementaire permanente qui élabore un "contre-rapport", etc.



"Depuis 2010, les parlementaires et la société civile de ces pays commencent à en récolter les fruits", estime l'*Observatoire*, qui cite quelques succès dans le domaine du contrôle des armes légères en Allemagne, de la vente de surplus aux Pays-Bas ou encore du rôle de la justice britannique dans la suspension des licences d'exportation d'armes à l'Arabie saoudite en 2019. Par contraste, la France a accumulé un lourd retard en la matière. À quand en France la mise en place d'une commission parlementaire spécifique, qui permette un minimum de débat démocratique autour des exportations d'armements et permette de limiter les cas avérés de complicité de violations graves des droits humains et du droit international humanitaire ?

♦ *Observatoire des armements, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, tél. : 04 78 36 93 03, www.obsarm.org*

Meuse

Un centre d'entraînement pour militaires saoudiens

C'est à Commercy dans la Meuse que devraient bientôt venir des militaires originaires d'Arabie Saoudite pour se former au maniement des tourelles-canon pour blindés légers de l'entreprise belge John Cockerill, révèle une enquête d'*Amnesty International* datée de juillet 2020. Alors que la guerre menée au Yémen par la monarchie pétrolière est considérée par l'ONU comme la "pire catastrophe humanitaire du monde", la France, non contente de lui vendre des armes, va accueillir sur son sol ses forces armées qui vont y être formées au maniement d'engins utilisés dans ce conflit. C'est avec une grande fierté que le sénateur (Les Républicains) Gérard Longuet s'affiche comme l'artisan de l'installation de cette entreprise d'armement (dont il a été un administrateur grassement rémunéré pendant 8 ans) dans son département. C'est vrai que les retombées locales sont impressionnantes : 20 emplois créés... Le PDG de cette entreprise, Bernard Serin, dont le chiffre d'affaires a doublé après son contrat signé avec l'Arabie Saoudite, a quant à lui été fait chevalier de la Légion d'honneur par Édouard Philippe le 1^{er} janvier 2020.

Affiche

Désobéissance civile

Silence a réalisé et publié une affiche intitulée "Désobéissance civile !"

Format A1 (84 x 60 cm), illustrée et en couleurs, elle présente plus de 80 dates qui ont marqué l'histoire de la désobéissance civile sur les cinq continents.

L'acheter, c'est aussi soutenir Silence, mensuel écolo, non-violent et indépendant !

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile.

Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

Réalisée en collaboration avec des personnes et organisations engagées dans la non-violence active et la désobéissance civile, une affiche utile voire indispensable !

7€ l'exemplaire + frais de port
(2€ de 1 à 3 exemplaires, 4€ de 4 à 9 exemplaires, frais de ports offerts pour 10 exemplaires et plus).

Chèque à l'ordre de Silence à envoyer à
Silence, 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04,

Commande possible via www.revuesilence.net



États-Unis

L'arbre aux smartphones

En septembre 2020, dans les faubourgs de Chicago, des arbres arboraient de drôles de fruits : ils étaient remplis de smartphones. Nous sommes près des magasins d'Amazon et de Whole Foods, une chaîne d'épicerie intégrée dans Amazon, qui font des livraisons par l'intermédiaire de livreurs indépendants. Pour remettre rapidement aux client-es des "Offres instantanées à livraison rapide", Amazon choisit le livreur qui se trouve le plus près et la procédure repose sur un système automatique qui localise les livreurs disponibles d'après le signal émis par leurs mobiles. Des livreurs ont eu alors l'idée d'accrocher un mobile à la porte du magasin, synchronisé à celui qu'ils ont dans la poche, dans l'espoir de remporter la course. Des profiteurs ont même accroché leurs propres mobiles aux arbres du parc les mieux placés. Ainsi se font-ils attribuer les courses qu'ils sous-traitent aux livreurs en attente. Une image désolante de la place de la technologie et de la vitesse dans nos vies.



EN BREF !

Amazon boycotté. Dans une tribune publiée le 9 novembre 2020, plus de quarante maisons d'édition indépendantes dont les éditions du Bout de la ville ou les Éditions du Commun affirment boycotter la firme de Jeff Bezos et appellent les autres éditeurs à ne plus vendre leurs livres sur Amazon.

Coup de frein pour Amazon. Deux projets d'entrepôts géants d'Amazon recalés à Rouen et en Alsace. Le commissariat européen à la Concurrence a également annoncé le 10 novembre 2020 qu'une enquête était ouverte contre le groupe pour abus de position dominante.

États-Unis

Quand les libraires défient Amazon

Les librairies indépendantes américaines ont lancé en octobre 2020 "Boxed out", une campagne contre Amazon. En effet, depuis le début de la pandémie de Covid-19, plusieurs dizaines de librairies ont du mettre la clef sous la porte dans le pays, et 20 d'entre elles seraient menacées de fermeture. La campagne a brandi des slogans comme "Des livres choisis par des gens, pas par un algorithme flippant", inscrits sur la devanture, devant laquelle sont aussi posés des cartons avec d'autres phrases choc. "Si vous voulez qu'Amazon devienne la seule enseigne au monde, continuez à y faire vos courses". La question est la même en France !



France

Un moyen original de financer la lutte anti-Amazon ?

Extinction Rebellion a co-organisé de nombreuses actions pour dénoncer et bloquer l'entreprise Amazon, pieuvre qui ne cesse de croître sur les décombres de l'économie de proximité et qui fleurit sous le régime du Covid-19. Au mois de novembre 2020, c'est une lettre un peu particulière qu'Extinction Rebellion Montpellier a envoyé à Jeff Bezos, patron de la multinationale. Constatant que le milliardaire enrichi grâce à la destruction des écosystèmes et de modèles sociaux venait de créer un fond caritatif pour la planète, à son nom, doté de 10 milliards de dollars, les membres d'Extinction Rebellion candidaient de manière humoristique pour qu'il accepte de leur financer : 5 000 heures de juristes, 10 ans de loyer pour un local, 4 500 litres de sérum physiologique, 250 arm-locks (accessoires pour s'enchaîner ensemble par les bras), 200 tentes, 4 000 repas bios et locaux, etc., pour mener des actions de blocage anti-Amazon. Le suspense est intense !

EN BREF !

La crise sanitaire augmente les inégalités. Les comptes épargne ont accumulé 46,58 milliards d'euros pendant le premier confinement de mars à mai 2020. Et 72 % de cette somme provient des économies faites par les 20 % les plus riches (plus de week-end à l'étranger ! plus de shopping !). Par contre, les 25 % les plus pauvres se sont appauvris et ont vu leurs économies baisser.

Dépassement systématique de l'encadrement des loyers à Paris. Plus de la moitié des 5 500 annonces parisiennes analysées par MeilleursAgents.com ne respectent pas l'encadrement des loyers, et ce jusqu'à 80 % pour les surfaces de moins de 20 m². En moyenne le dépassement est de 13 %.

Non à la novlangue dévastatrice

Depuis longtemps, mais particulièrement ces derniers mois, les discours dominants ont été envahis par des idées nauséabondes et dangereuses visant à stigmatiser la population musulmane, et plus largement à imposer un discours unique et unilatéral sur ce que seraient les "valeurs de la République".

L'indépendance de certains propos tenus par des élu-es français-es ces derniers mois, notamment suite à l'assassinat ignoble du professeur Samuel Paty, rend nécessaire la construction d'une boîte à outils d'autodéfense intellectuelle aidant à construire d'autres imaginaires. Revenons par exemple sur deux termes :

• **islamo-gauchisme** : brandi comme une insulte, ce concept est popularisé au début des années 2000 par Pierre-André Taguieff, qui s'en prenait alors aux mouvements altermondialiste et anti-guerre. Pour

le chercheur Samuel Hayat, "c'est justement parce que ce terme ne cesse de perdre en précision qu'il gagne en efficacité". Utilisé pour disqualifier d'office les personnes qui affirment qu'il existe des pratiques et des discours islamophobes et qui les dénoncent. Le terme islamo-gauchisme est construit de la même façon que le "judéo-bolchévisme" au début du 20^e siècle ; synthèse de l'antisémitisme et de l'anti-communisme ambiant. C'est actuellement le Printemps Républicain, Manuel Valls en tête, qui mobilise ce terme creux, dénonçant des "complicités" ou la "capitulation" d'organisations aussi diverses que l'UNEF, le NPA ou La Ligue des droits de l'homme qui feraient le jeu du terrorisme. Il serait incompatible de participer à une marche contre l'islamophobie et à la fois de dénoncer l'islamisme radical... Quelle erreur !

• **Séparatisme** : L'idée est amenée par le gouvernement depuis l'été 2020 et a été au cœur d'un discours du président de la République. Il désignerait un repli communautaire dangereux de la part d'une partie de la population musulmane, qui rejetterait les valeurs de la République. Mais de quoi parlent-ils ? Les communautés sont au cœur de notre organisation sociale et, à ce titre, souvent valorisées ; elles ne sont visées que lorsqu'elles recourent des populations discriminées et minoritaires, ici la population musulmane. Alors que dans les manifestations contre l'islamophobie est constamment rappelé l'attachement des manifestant-es à la République et à la France, il semble bien que ce soient leurs dirigeants qui ne cessent de faire sécession et de stigmatiser une partie de la population française. (Source: L'Anticapitaliste, octobre 2020)

Une doctrine ultra-sécuritaire pour la gestion de l'ordre public

Le 16 novembre 2020, le ministère de l'Intérieur publie son *Livre blanc de la sécurité intérieure*, qui détermine la politique en la matière pour les mois (voire les années) à venir à partir de 200 propositions concrètes. Une partie des mesures, dont l'élargissement des compétences de la police municipale et la protection des fonctionnaires de police, a déjà été reprise dans la loi sur la sécurité globale votée en novembre 2020. Autre mesure importante, le Livre blanc propose d'augmenter le budget alloué à la sécurité intérieure à hauteur de 1 % du PIB d'ici 2030,

ce qui triple-rait ce budget par rapport à aujourd'hui. Le document prévoit également de réformer la police nationale selon deux angles principaux : une déconcentration des services grâce au renforcement de l'échelon départemental ; une réorganisation par filière de métiers. Mais quid de la question des violences policières ? Selon Médiapart, ce Livre blanc "prône le renforcement des technologies de surveillance et de contrôle de l'information" tout en faisant "l'impasse sur les violences policières et le suivi disciplinaire".



5 millions de riches en France

Selon un rapport de l'*Observatoire des inégalités* paru le 9 juin 2020, cinq millions de personnes gagnent plus du double du revenu médian, soit 3 470 euros pour une personne seule. Ils et elles représentent 8,2 % de la population. En France, les riches sont aussi nombreux et nombreuses que les pauvres (8 % de la population vit avec moins de 867 euros). En moyenne, les personnes situées entre les 10 % et le 1 % les plus riches ont un niveau de vie équivalent à 5 000 euros par mois avant impôts. Les personnes appartenant au 1 % le plus riche de la population reçoivent près de 15 000 euros en moyenne. Oui, les riches sont très riches en France, même après avoir payé leurs impôts. Ils et elles le sont même plus qu'ailleurs en Europe : hormis la Suisse, la France est le pays où le 1 % le plus aisé de la population a le niveau de vie le plus élevé. Mais au-delà du revenu, qu'est-ce que cela veut dire d'être riche ? Pour l'*Observatoire*, on pourrait définir comme riche une personne qui dispose d'une habitation d'au moins 60 m² pour elle seule, ce qui est loin d'être la norme. Ou une personne qui bénéficie des meilleurs équipements, comme une voiture de luxe par exemple : environ 10 % de la population est équipée d'une berline haut ou très haut de gamme. Le rapport est sans appel : la richesse appelle la richesse, et ces dernières années, les riches se sont enrichis. Normal, les mesures prises par la nouvelle majorité ont été très favorables aux personnes les plus aisées. L'impôt de solidarité sur la fortune a été taillé en pièces et l'imposition des revenus financiers fortement réduite. Pas moins de cinq milliards d'euros de recettes fiscales ont été perdus chaque année depuis 2018. Alors, on renverse la tendance ?

♦ <https://www.inegalites.fr>

FÉMINISMES



Les Crocodiles à Bruxelles

La bande-dessinée *Les Crocodiles* de Thomas Mathieu et Juliette Boutant (éd. Lombard) met en scène des situations de harcèlement sexiste dans diverses situations en noir et blanc, mais les harceleurs sont représentés en crocodiles de couleur verte. Elle a contribué à donner une visibilité médiatique à ces situations du quotidien. Le dessinateur et la scénariste ont été invité-es à réaliser une fresque géante sur une façade du centre de Bruxelles, dans le cadre de la politique municipale de lutte contre le harcèlement sexuel et sexiste.

Pologne

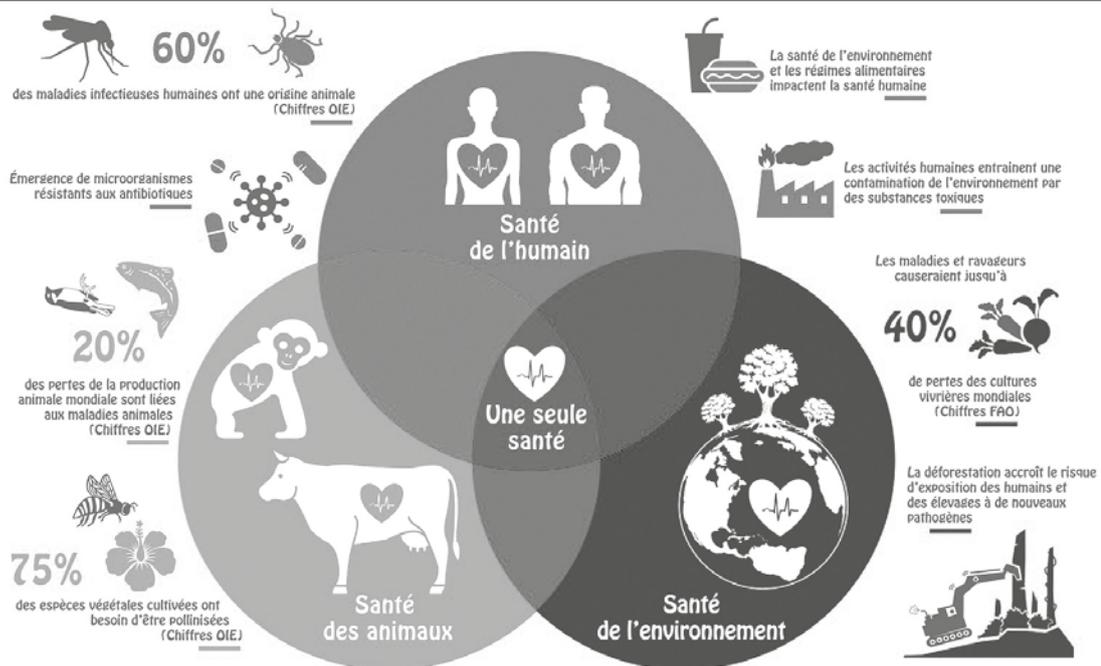
Le droit à l'IVG quasi interdit...

Le 22 octobre 2020, le tribunal constitutionnel polonais a décidé, par 11 voix contre 2, qu'avorter pour cause de malformation grave du fœtus était illégal. Cette nouvelle restriction s'ajoute à une législation déjà très dure, puis que l'IVG en Pologne est désormais limitée aux cas de viol, d'inceste et de menace pour la santé et la vie de la mère. Elle est donc tout comme interdite. Dans la rue, depuis 2016, la mobilisation est pourtant massive pour défendre ce droit, et en octobre les rues des principales villes du pays étaient de nouveau noires de monde. En Pologne, seulement 2 000 avortements légaux sont réalisés chaque année, mais des dizaines de milliers de Polonaises avortent clandestinement dans leur pays ou à l'étranger.

EN BREF !

4 novembre, 16h16. C'est la date et l'heure à partir desquelles, en 2020, les Françaises ont commencé à travailler bénévolement jusqu'à la fin de l'année. Une date calculée par le collectif féministe *Les Glorieuses*, en partant du fait que les salaires des Françaises sont, en moyenne, inférieurs de 15,5 % à ceux des Français.

L'écologie c'est la santé



INRAE / Michael Le Bourdout / 07/2020

La santé et l'écologie sont les deux faces d'une même pièce

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) vient de publier un rapport (1) essentiel issu d'un atelier sur biodiversité et pandémies. L'IPBES est un organe intergouvernemental indépendant comprenant plus de 130 gouvernements membres. Créé en 2012, il fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives de l'état des connaissances concernant la biodiversité de la planète. Le rapport résonne de manière toute particulière alors que le Covid-19 frappe si fort la planète entière.

D'emblée le rapport nous assène des chiffres qui donnent le tournis. Ainsi on apprend que de 631 000 à 827 000 virus inconnus présents dans la nature pourraient affecter l'espèce humaine. Pour le Dr. Peter Daszak, président de l'atelier de l'IPBES ayant produit le rapport, pas de doute: "Les mêmes activités humaines qui sont à l'origine du changement climatique et de la perte de biodiversité entraînent également le risque de pandémie par leurs impacts sur notre environnement. Des changements dans la façon dont nous utilisons la terre ; l'expansion et l'intensification de l'agriculture ; et le commerce, la production et la consommation non durables perturbent la nature et augmentent les contacts entre la faune, le bétail, les agents pathogènes et les humains. C'est la voie vers les pandémies".

On ne peut pas être plus clair, mais pour l'IPBES il n'y a pas de fatalité et "le risque de pandémie peut être considérablement réduit en réduisant les activités humaines qui entraînent la perte de biodiversité, par une plus grande conservation des aires protégées et par des mesures qui réduisent l'exploitation non durable des régions à forte biodiversité. Cela réduira le contact faune-bétail-homme et aidera à prévenir les retombées de nouvelles maladies".

"Nous pouvons échapper à l'ère des pandémies"

Pour les scientifiques cela implique de privilégier une approche basée sur la prévention. "Nous comptons toujours sur les tentatives de contenir et de contrôler les maladies après leur apparition, par le biais de vaccins et de thérapies. Nous pouvons échapper à l'ère des pandémies, mais cela nécessite une attention beaucoup plus grande à la prévention en plus de la réaction" déclare ainsi le Dr Daszak.

Le rapport propose un certain nombre d'options politiques qui contribueraient à réduire et à lutter contre le risque de pandémie comme :

- Lancer un conseil intergouvernemental sur la prévention des pandémies afin de fournir aux décideurs les meilleures données scientifiques.
- Institutionnaliser l'approche "Une seule santé" (2) dans les gouvernements nationaux pour renforcer la préparation aux pandémies.
- Développer et intégrer des évaluations de l'impact sur la santé des risques de pandémie et de maladies émergentes dans les grands projets de développement et d'utilisation des terres.
- Permettre des changements pour réduire les types de consommation, l'expansion agricole mondialisée et le commerce qui ont conduit à des pandémies.

La pandémie qui nous frappe actuellement n'est donc pas une fatalité et des politiques de prévention intégrant l'environnement bien menées peuvent permettre d'éviter que d'autres nous frappent plus durement encore à l'avenir. Nous sommes à la croisée des chemins...

François Veillerette

1. <https://ipbes.net/pandemics>

2. Le concept "Une seule santé" a été introduit au début des années 2000, synthétisant en quelques mots, une notion connue depuis plus d'un siècle, à savoir que la santé humaine et la santé animale sont interdépendantes et liées à la santé des écosystèmes dans lesquels elles coexistent. Elle vise notamment à mieux affronter les maladies émergentes à risque pandémique.

Depuis le début du Covid-19, les hôpitaux continuent de fermer des lits



Le média indépendant en ligne *Bastamag* a publié une carte de France des fermetures de lits dans les hôpitaux, tendance qui se poursuit depuis le mois de mars 2020. Alors que les services hospitaliers ont été submergés par l'épidémie de Covid-19, de nombreux hôpitaux continuent à fermer des lits ou à prévoir de le faire dans les prochaines années.

Les commanditaires de ces restrictions budgétaires sont les Agences régionales de santé

et surtout le *Copermo*, Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins. Cela au nom de l'efficacité et de la rationalisation des moyens, des regroupements entre unités. Dans certains hôpitaux comme Lyon-Vinatier, des lits ont été fermés dans certains services pour libérer du personnel ou de la place pour accueillir les patientes Covid... mais n'ont pas rouvert depuis et vont rester définitivement fermés. *Bastamag* cite au moins 13 hôpitaux qui continuent à perdre des places d'hospitalisation, à Besançon (28 places en moins fin 2020), Rouen-Rouvray (80 places d'ici 2022), Clermont-Ferrand (28 lits transformés en hospitalisations de jour), Nancy (174 lits d'ici 2024), Nantes (100 lits fermés depuis le début de la crise sanitaire), en Alsace (projet de fermer 20 places en réanimation !), Reims (184 lits d'ici 2027), Caen (200 lits d'ici 2026), Nice (200 lits dans les prochaines années), etc. À Paris, le regroupement programmé entre plusieurs hôpitaux devrait conduire à fermer plusieurs centaines de lits. Pour mémoire, 3400 lits ont été supprimés dans les hôpitaux en 2019, 4000 en 2018, et 69 000 entre 2003 et 2017. Les logiques de restructuration néolibérale de la santé, portées par tous les gouvernements successifs depuis des décennies, sont largement responsables du fiasco sanitaire lié au Covid-19. Et si on s'attaquait à l'épidémie de néolibéralisme ?

Loire

Électrosensibilité : faire respecter le droit à une vie sans ondes

Souffrant d'électrosensibilité (EHS), respectivement depuis 2016 et 2018, Virginie et Marie-Jeanne ont trouvé refuge en bordure d'un hameau de Sail-sous-Couzan dans la Loire, sur une zone jusque-là préservée des champs électromagnétiques (CEM). Leur quotidien est aujourd'hui menacé par la construction prochaine d'une antenne-relais au lieu-dit Le-Poyet sur la commune de Saint-Georges-en-Couzan. L'antenne doit desservir un hameau où vivent 15 ménages et une portion de route départementale de desserte locale avec un trafic automobile très réduit. Les habitant-es se sont déclarés en grande majorité opposés à la pose de l'antenne. Début 2020, un premier projet, situé devant le château classé monument historique était déposé par *Bouygues Télécom*. Devant l'opposition de l'association gérant le patrimoine culturel et la mobilisation du collectif *Sail Santé Environnement* cette localisation a été abandonnée. *Bouygues Télécom* propose en juillet 2020 la nouvelle localisation aux limites

des communes de Sail-sous-Couzan et Saint-Georges-en-Couzan, localisation sur le sommet de la colline surplombant le refuge de Virginie et Marie-Jeanne.

Le collectif *Sail Santé Environnement* se mobilise depuis et n'accepte pas que les personnes souffrant d'électrosensibilité soient des citoyens de seconde zone. Il demande aux politiques et aux opérateurs de télécom de tenir parole. En effet, le secrétaire d'État au numérique, Cédric O, lors de l'émission *Le téléphone sonne sur France Inter* du 29 mars 2020, annonçait sa volonté "de faire en sorte qu'il puisse y avoir des zones où ces personnes (EHS) ne soient pas soumises à ces ondes" et une proposition de loi a été présentée en octobre 2019 à l'Assemblée nationale visant à permettre la construction d'habitats dans des zones vierges d'ondes nocives pour les personnes souffrant d'hyper-électrosensibilité. Où en est cette proposition de loi ?

◆ santesailenvironnement@gmail.com

AGENDA

Osez le voyage à vélo

Compte tenu de la situation actuelle, le Festival international du voyage à vélo n'aura pas lieu en janvier 2021 dans les conditions habituelles. Pour accueillir le public dans les meilleures conditions, *Cyclo-Camping International* s'organise pour proposer des mini-festivals locaux à tous ceux et celles qui aiment voyager à vélo.

- **Samedi 16 janvier à Vincennes**, de 14h à 22h30 avec l'association *Vincennes à vélo*. Une exposition photo, 2 débats-conférences, 2 séances de projection, un atelier vélo, des infos à gogo.
- **Samedi 27 mars à Nantes**, à la Manufacture des tabacs : projections et rencontres de voyageur-ses, débats et échanges.
- Plus d'infos : *Cyclo-Camping International*, 5 rue Perrée, 75003 Paris, tél. : 06 95 98 42 05, www.cyclo-camping.international

Énergie

MEUSE : BURE : OCCUPATION CONTRE LA DOUBELLE NUCLÉAIRE

Les opposant-es à Cigéo, le projet de l'Andra de construction d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires en Meuse, se mobilisent depuis des années sur la commune de Bure et ses alentours, et se retrouvent à la Maison de la résistance pour organiser la lutte. Tout soutien est le bienvenu !
 > www.bureburebure.info, sauvonslaforet@riseup.net, tél. : 03 29 45 41 77.

Silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE 14-15 janvier

Dans nos locaux. Le jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 12h. Sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

Si vous désirez diffuser *Silence* lors d'un de ces rendez-vous n'hésitez pas à nous contacter au moins une semaine à l'avance : 04 78 39 55 33 (Marion, le mardi et le jeudi de préférence)

ANNONCES

Cultiver

■ **Rhône**. Notre jardin partagé Elise Rivet, situé entre Ménéval et les Battières à Lyon 5^e, démarre un projet de mise en permaculture avec création de buttes. Si vous êtes intéressés pour donner des coups de main et partager les récoltes et les pique-nique dans la convivialité, je pourrais vous faire visiter le jardin (avec un masque si le confinement est de 13 euros par an (adhésion individuelle) et de 16 euros par an (adhésion familiale). Notre jardin partagé est adhérent à Passejardins, organisme qui coordonne les jardins partagés de la région Auvergne Rhône-Alpes. <https://www.lepassejardins.fr>. Contact: Christian DAVID, christidavin@gmail.com ou au 04 72 07 09 70 ou au 07 69 78 41 50.

Vivre ensemble

■ **Portugal**. À Alentejo, future communauté intentionnelle sur ferme de grandes dimensions (en pisé) située au sud du Portugal (ville à 7 km) à mettre en place dès le printemps 2021. Santé, gouvernance, travail. Potentiel d'activités mixtes, 6 ha, pas de propriété privée, habiter en collectif. Apport de 24 000 euros à prévoir. Vous avez la fibre pionnière ? Nous étudions toute proposition. Contact : montenuvem@protonmail.com, site en portugais : <http://montenuvem.wordpress.com>

Gratuites : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné-es (le premier abonnement est à 22 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. Taille des annonces. Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais : Pour passer une annonce dans le numéro de février 2021, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le mardi 29 décembre. Pour passer une annonce dans le numéro de mars 2021, au plus tard le mardi 26 janvier, etc.** Adresse réelle : Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. Domiciliées : *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. Sélection : *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.

› Texte : **Laurence Wullemmin**,
traductrice et activiste, a traduit en français
le livre d'Alexander Schiebel, *Le miracle de Malles Venosta*,
et cherche actuellement un éditeur.

La commune italienne qui voulait vivre sans pesticides

Malles Venosta



Dans le Sud-Tyrol, côté italien de la frontière, la commune de Malles Venosta résiste aux géants de la culture industrielle de pomme en défendant un territoire sans pesticides. Et se fait attaquer par les autorités provinciales, furieuses de cette rébellion écologique. Récit d'une bataille en cours.

"Un pays sain pour les gens,
les plantes, les animaux"



Les acteurs et actrices du référendum en pleine action, malgré la pluie.

La commune de Malles Venosta, au Sud-Tyrol, devient en 2014 la première commune européenne sans pesticides. Une initiative qui est récompensée en 2020 (1) mais ne suscite aucun écho en France, bien qu'ayant fait l'objet d'un reportage sur Arte (2).

Un Sud-Tyrol défiguré par les monocultures fruitières

Les deux piliers sur lesquels s'appuie l'économie du Sud-Tyrol sont le tourisme et la production fruitière, en particulier celle des pommes : un quart du total de la production de l'Union européenne de pommes provient du Sud-Tyrol, parmi lesquelles 10 % sont d'origine biologique. Néanmoins, il faut aussi constater que l'activité agricole fait baisser l'attractivité du pays pour les touristes, alors que les recettes générées par le tourisme sont bien plus élevées que celles de l'agriculture (3) (4). Tandis que, d'un côté, les somptueux décors alpins font le bonheur des citadin-es fuyant le tohu-bohu urbain, certaines vallées au paysage traditionnel sont dévastées par les espaliers de l'agriculture industrielle et leurs piliers en béton qui grimpent à l'assaut des versants, s'alignant à perte de vue et dégradant irréversiblement le paysage. Ces monocultures fruitières témoignent du

drame qui se joue derrière cette exploitation intensive. Car non seulement cette production façonnée de main d'homme pour le rendement extrême rend le pays monotone, mais l'utilisation intempestive de pesticides sur les plantations s'attaque aussi à la biodiversité environnante. Nombreu-ses sont les agricult-rices industrielles à ne pas respecter une zone tampon, et le vent, fréquent dans cette région, transporte les aérosols bien au-delà des limites du champ traité. Ils atteignent les alentours, sans distinction, empêchant même les agricult-rices bios de pouvoir vendre leurs produits labellisés et ruinant leurs efforts pour produire une alimentation saine, car, c'est chose reconnue, les résidus se retrouvent partout.

Un village gaulois au Sud-Tyrol ?

Avec ses 24 000 hectares de superficie, Malles Venosta, 5 200 habitant-es, est la deuxième plus grande commune du Sud-Tyrol et la principale du val Venosta. Elle jouit d'un ensoleillement particulièrement gratifiant, car la vallée est orientée d'est en ouest. Une vallée qui n'a pas échappé au destin tout tracé de la monoculture de pommes, qui s'est implantée après la Seconde Guerre mondiale. Toute la vallée ? Non, justement !

À Malles Venosta, 76 % de la population s'est prononcée en septembre 2014, au cours d'un référendum, en faveur d'une agriculture sans pesticides. Ce référendum a permis au maire d'ajuster la loi aux souhaits et besoins de la majorité des habitant-es, comme il se doit en démocratie : un périmètre de 50 mètres sans pesticides a été instauré autour des habitations, ce qui équivaut à une interdiction totale, vu la petite taille des parcelles (2,5 à 3 ha en moyenne). C'est grâce au courage de différentes actrices et acteurs qui se sont improvisé-es activistes, entre autres "Hollawint", un groupe de femmes constitué autour de la coiffeuse du village, Beatrice Rass (5), que le tournant a été amorcé en faisant preuve de beaucoup d'ingéniosité et d'ardeur. Des habitant-es ont décoré des bannières, rempli de paille des poupées à taille humaine et les ont équipées de masques pour les placer bien en vue et attirer l'attention. Une autre action consistait à placer des panneaux "Attention, vous quittez la zone sans pesticides" et "À 10 m, masques de protection". Le premier facteur qui les a poussé-es à agir a été la détérioration du pays, puis la réalisation que les retombées des pesticides sont omniprésentes.

Poupée de paille d'Hollawint en faveur du référendum, avec un texte explicatif.



1. La fondation allemande *EuroNature* pour la défense de l'environnement décerne des prix sans dotation : www.euronatur.org.
2. Dans la série *Regards*. Seule la version allemande est en ligne sur *YouTube* : "Leben ohne Ackergift – Das unbeugsame Dorf im Vinschgau".
3. Voir "Land der Äpfel" sur le site www.salto.bz.
4. Note de la rédaction : *Silence* pose également un regard critique sur le tourisme, industrie à la source de nombreux ravages sociaux et écologiques. Voir sur le site revuesilence.net la série d'articles "L'art de voyager sans aller loin", et les dossiers "Routes et déroutés du voyage" (*Silence* n° 283, mai 2002) et "Lent, léger... le voyage" (*Silence* n° 423, juin 2014).
5. Voir leur site <http://hollawint.com>

Avant le référendum.



Le conseiller en agriculture de la Province, Arnold Schuler, lui-même producteur fruitier, représentant en sous-main le puissant lobby de la pomme, s'insurge alors : comment oser se mêler de l'économie, sous-entendu de choses sérieuses? Le maire, la population, les paysan-nes bios subissent des intimidations et péripéties juridiques.

Soutenue par son maire sans peur et sans reproche, Ulrich Veith, loyal et dévoué à ses électeurs et électrices, la population de Malles Venosta tient tête à l'influent lobby de l'agriculture fruitière et revendique le droit de vivre dans une commune où l'agriculture biologique devrait devenir la règle et non l'exception : pourquoi ne pas faire de Malles Venosta une région pilote?

Les derni-ères paysan-nes conventionnelles de la commune qui ne se sont pas encore reconverti-es à l'agriculture biologique, sont soutenu-es par le puissant lobby et le gouvernement de la Province, qui ne tient pas à voir s'échapper cette poule aux œufs d'or copieusement subventionnée par l'Union européenne. Ils et elles se font tirer l'oreille, laissant passer le temps qui leur est imparti après le référendum-ultimatum pour mettre en œuvre cette reconversion au bio. En 2018, ils et elles misent encore sur l'issue positive des procès qui leur sont intentés.

"Ils ne gagneront pas", affirme le maire lors de la première Munichoise du documentaire sur sa commune. Il n'a pas tort, car la Cour des comptes du Sud-Tyrol

déboute en effet en 2019 la plainte qu'ils ont déposée contre Ulrich Veith, ce maire réfractaire aux calomnies et aux menaces. Le ministère public, qui a condamné Ulrich Veith à 25000 euros pour détournements de fonds publics suite à l'organisation d'un référendum soi-disant illégal, doit faire marche arrière (6).

Les rebondissements dans l'affaire sont multiples. Arnold Schuler, en effet,

se rétracte au début du procès, annonçant renoncer aux poursuites. Le lendemain, la procédure judiciaire continue, comme si de rien n'était, bien que sa stratégie qui vise à avoir les adversaires à l'usure ne fonctionne pas : l'éditeur et le conseil d'administration de l'Institut environnemental de Munich sont déjà acquittés. Affaire à suivre. ♦

La pub qui a mal tourné!

En 2014, un documentariste viennois, venu tourner des spots publicitaires dans le cadre de la campagne touristique du Sud-Tyrol, met son nez d'un peu trop près dans ces monocultures. L'affaire Malles Venosta, ou "Comment un village tient tête à l'agro-industrie" (1), prend son essor. Alexander Schiebel, c'est son nom, passe de l'autre côté de la barrière et, de promoteur, devient détracteur : au lieu de baiser la main de son employeur, il crache dans la soupe. C'est en tout cas ce que lui reprochent les autorités.

Alexander Schiebel n'a aucun mal à établir un parallèle avec le village d'Astérix et Obélix et c'est sur ces prémices qu'il se lance dans l'aventure, brochant le portrait de toutes celles et de tous ceux qui résistent, au nom du droit à l'intégrité physique, au nom des générations futures, pour sauvegarder le peu qui reste de leur habitat et empêcher que cette gangrène ne le grignote. Grâce à l'appui de *Slow Food Munich* (2), de l'*Institut environnemental* et des éditions munichoise *oekom verlag*, le Viennois déclenche le sursaut d'un prédateur voyant sa proie s'échapper.

Campagnes d'intimidation menant au tribunal

Pour Alexander Schiebel, cette aventure débouche ces derniers mois, après son livre (2017) et son documentaire éponymes (2018), *Le miracle de Malles Venosta*, sur un procès qui lui est intenté par Arnold Schuler, ainsi qu'à certains de ses soutiens : son éditeur Jacob Radloff d'une part, pour avoir publié son ouvrage et, de l'autre, le conseil d'administration et Karl Bär de l'*Institut environnemental de Munich* pour avoir détourné façon *Greenpeace* une publicité vantant les atouts touristiques du Sud-Tyrol. La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, évoque dans un article (3) du 27 octobre 2020 ce procès comme étant un cas de SLAPP (4) (Poursuite stratégique contre la mobilisation publique) et affirme qu'il est temps de cesser ce genre de poursuites.

6. Maire pendant 12 ans, Ulrich Veith ne s'est pas représenté aux élections municipales en 2020, après des années de combat épuisant. Son successeur Josef Thurner est du même parti que lui et poursuit sa politique engagée en faveur de l'écologie.

1. Sous-titre de son livre, *Le miracle de Malles Venosta*.
2. Plus exactement : *Genussgemeinschaft Städter und Bauern*.
3. Voir l'article "Time to take action against SLAPPs" sur le site www.coe.int.
4. Strategic Lawsuit Against Public Participation.

› Propos recueillis par : **Martha Gilson**



L'instruction en famille menacée

Emmanuel Macron a annoncé début octobre 2020 vouloir limiter l'instruction en famille, notamment aux impératifs de santé, dès 3 ans, à partir de la rentrée 2021. Il justifie cette mesure au nom de la lutte contre le "séparatisme islamiste". Retour sur le risque d'interdiction de l'instruction en dehors de l'école publique.

Actuellement, en France, l'instruction est obligatoire mais pas la scolarisation, et 50 000 élèves font l'école à la maison. L'instruction en famille est déjà encadrée par l'État et c'est un choix fait par de plus en plus de familles qui est remis en cause. Par ailleurs, le réseau LED'A (1) rappelle dans un communiqué que "Messieurs Macron et Blanquer se trompent de cibles pour lutter contre la radicalisation. À ce jour, il n'y a jamais eu de lien avéré entre IEF (Instruction En Famille) et radicalité ni de chiffres sur les enfants concerné-es par une présumée radicalisation en IEF. En revanche, les études sur école et radicalisation sont révélatrices. Tou-tes les terroristes sont allé-es à l'école de la République, sans exception." Entretien avec Dalphée Lachaize Grimal mère de 2 jeunes instruits en famille depuis 14 ans et proche du collectif *Libres apprenants du monde*.

Silence : Aujourd'hui, quelles sont les conditions pour pouvoir faire "l'instruction en famille" ?

Dalphée Lachaize Grimal : Les familles qui souhaitent instruire leurs enfants hors des murs de l'école sont très encadrées (2) : elles doivent envoyer un courrier de déclaration à leur mairie et à la direction de l'Éducation nationale (DASEN) de leur département au moment de la rentrée scolaire. Si une famille souhaite qu'un-e enfant soit déscolarisé-e en cours d'année, elle doit faire ces deux mêmes courriers dans les 8 jours suivant la sortie de l'école. Suite à cette déclaration, les familles sont contrôlées une fois par an par l'inspection académique (en général un-e inspectrice et un-e conseiller-ère pédagogique pour les enfants de moins de 11 ans, un jury d'enseignant-es entre 11 et 16 ans). Ce contrôle doit vérifier que l'enfant reçoit bien une instruction

et qu'il ou elle progresse chaque année en vue de l'acquisition du socle commun des connaissances et compétences de l'Éducation nationale. Les familles sont également contrôlées une fois tous les deux ans par les services de leur mairie. Cette inspection vise à connaître les raisons du choix de l'instruction en famille, l'organisation générale de la famille pour permettre l'instruction, et savoir si l'enfant a une condition de santé particulière (pour aménager le contrôle académique notamment).

Dans les rares cas où les services académiques ou municipaux ne rendent pas un avis favorable, des procédures très lourdes peuvent être déclenchées contre les familles, pouvant aller jusqu'à l'injonction de scolariser ou une information pré-occupante au procureur pour enfance en danger.

1. Le réseau LED'A (*Les enfants d'abord*) est une association fondée en 1988 pour rassembler des familles non-scolarisantes.

2. Articles L131-1 et suivants du Code de l'Éducation.



À Rennes aussi on s'est mobilisé, en novembre 2020, pour la défense de l'instruction en famille.

chaque attaque l'instruction en famille. Car ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement s'en prend à cette liberté. Parmi les associations nationales, on peut citer par exemple *Libres d'Apprendre et d'Instruire Autrement (LAIA)*, *Les Enfants d'Abord (Leda)*, *Choisir d'Instruire son Enfant (CISE)*, ou encore l'*Union Nationale pour l'Instruction et l'Epanouissement (UNIE)*.

Pourquoi ce droit fondamental est-il aujourd'hui remis en cause ?

Ce droit des parents à choisir l'instruction à donner à leurs enfants est un

droit fondamental, il existe depuis toujours en France. Il est confirmé par la Loi Ferry de 1882, et son principe est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 (Art. 26 §3).

Il est régulièrement remis en cause depuis plus de 20 ans en France, sous des prétextes aussi divers que farfelus : tantôt on reproche les dérives sectaires, la délinquance, le décrochage scolaire, la radicalisation... et à chaque fois, sans aucun fondement bien sûr !

Le 2 octobre 2020, E. Macron a annoncé qu'il voulait supprimer le droit à l'instruction en famille (ou la limiter très

strictement, ce qui reviendrait au même en pratique, sauf que cela lui éviterait de devoir modifier en profondeur les textes de lois existants). Il a prétexté la lutte contre la radicalisation islamiste. Mais aucun lien n'a jamais été démontré entre instruction en famille et radicalisation islamiste !

Alors quelles sont les véritables motivations de cette interdiction... c'est difficile à dire avec certitude. Mais il y a fort à parier que des familles accompagnant des individus libres et autonomes dérangent les pouvoirs en place.

Le gouvernement a renommé "renforcement des valeurs de la République" ce sur quoi il appuie le contrôle qu'il entend avoir sur les jeunes personnes et les familles : voir le Rapport des 1000 jours (un rapport proposant des recommandations pour mieux accompagner les parents durant les 1000 premiers jours de leur enfant), l'obligation de formation de 16 à 18 ans, le service national universel, la criminalisation des mouvements étudiants, qui s'ajoutent à cette annonce d'obligation scolaire de 3 à 16 ans.

Sans affirmer que c'est ce qui est attaqué, nous défendons que l'instruction en famille est un élément essentiel des possibles de notre monde. Que la liberté d'instruction est un élément essentiel de la liberté et de la responsabilité, de la diversité vitale qui ne sépare pas mais qui enrichit, de la santé intellectuelle et philosophique de notre société, de maintien du bon sens.

Que pensez-vous du rapprochement qui est fait actuellement entre radicalisation et instruction à domicile ? Y a-t-il selon vous un lien constaté entre l'instruction en famille et des dérives sectaires, religieuses fondamentalistes, ou autres passages à l'action dite "terroriste" ?

Il n'y en a pas. La *Miviludes (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires)* le dit depuis des années. D'ailleurs, lorsqu'un député questionne le ministre Darmanin à ce sujet, celui-ci botte en touche et ne donne aucun chiffre, car ils n'existent pas ! Jusqu'à aujourd'hui, aucun-e terroriste ayant frappé en France n'a fait l'instruction en famille.

Ce rapprochement fait par E. Macron et son gouvernement ne tient absolument pas deux secondes ! En disant cela, il stigmatise autant les familles qui instruisent elles-mêmes leurs enfants que les musulman-es. Un rapport de l'Éducation

Il y a fort à parier que des familles accompagnant des individus libres et autonomes dérangent les pouvoirs en place.

nationale elle-même précise que seulement 1,4 % des familles ayant fait le choix d'instruire leurs enfants le font pour des raisons religieuses, et cela inclut toutes les religions, pas seulement les familles musulmanes. C'est donc extrêmement marginal ! Et puis cela ne veut pas dire que ces familles sont radicales dans la pratique de leur religion. Les enquêtes menées par Ph. Bongrand et son équipe montrent le caractère extrêmement rare des familles radicalisées pratiquant l'instruction en famille. Le Vademecum (guide d'application du cadre légal) du ministère de l'Éducation nationale sur l'instruction dans la famille daté d'octobre 2020 le confirme d'ailleurs : on peut y lire que "Les cas d'enfants exposés à un risque de radicalisation et repérés à l'occasion du contrôle de l'instruction au domicile familial sont exceptionnels."

Et ces contrôles réguliers et pointus exercés par l'État et les collectivités locales détaillés plus haut font que nous sommes un groupe très surveillé.

Quelles sont les prochaines étapes législatives et comment se faire entendre ?

Le projet de loi doit être présenté en Conseil des Ministres le 9 décembre 2020, sauf accélération du calendrier [Ce numéro a été bouclé le 25 novembre, NDIR]. Ensuite, selon ce que décidera le gouvernement sur les modalités de vote de la loi, ce projet ira à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Le Président a annoncé sa volonté que son projet s'applique dès la prochaine rentrée scolaire (septembre 2021). On peut d'ailleurs s'alarmer de la façon dont il l'a annoncé et dont cette annonce a été relayée dans les médias et en interne (le Vademecum cité plus haut affirme dans son introduction l'école obligatoire à la rentrée 2021), semblant balayer tout débat parlementaire.

Pour l'instant, il y a deux choses à faire :

- informer, car peu de personnes savent qu'en France, l'école n'a jamais été obligatoire, mais seulement l'instruction, et que celle-ci a toujours pu se faire hors de l'école. Il faut ensuite informer sur les enjeux de la suppression de cette liberté. Car c'est encore une suppression

de liberté qui interviendrait. Un tel projet priverait tout le monde de la possibilité d'instruire ses enfants autrement, ne serait-ce que pour un moment.

- Et ensuite, chacun·e peut contacter, le plus rapidement possible, ses député·es et sénatrice·s, afin de leur signifier notre désaccord sur un tel projet de loi. Les élu·es peuvent encore faire retirer cette disposition du projet de loi contre les séparatismes, mais ne le feront que sous une très forte pression. ♦

➔ Pour aller plus loin

- ♦ *Silence*, n° 378, "Apprendre sans école", avril 2010

➔ Contacts :

- ♦ **Association Laia** (Libres d'Apprendre et d'Instruire Autrement)
14 allée du Bac - 31150 Gagnac sur Garonne
www.laia-asso.fr
- ♦ **Collectif LAM** (Libres apprenants du monde)
<http://ivresdenfancelib.canalblog.com>
- ♦ **Association Led'a** (Les enfants d'abord)
<https://www.lesenfantsdabord.org>
- ♦ **Association Unie**
<http://association-unie.fr>,
unie.association@gmail.com
- ♦ **CISE** (Choisir d'instruire son enfant)
<http://cise.fr>
- ♦ **La COOPLI (COOrdination Pour la Liberté de l'Instruction)**
C'est un outil mis au service des organisations et des personnes qui souhaitent contribuer à défendre le droit d'instruire les enfants en dehors des murs de l'école. Les associations et collectifs locaux ou nationaux, les familles et individus instruisant en famille ou sympathisant·es qui souhaitent œuvrer pour maintenir ce droit important peuvent s'y retrouver pour échanger et mettre en commun leurs réflexions, leurs travaux, des informations, initiatives et expériences.



› Texte : **Jérôme Santolini**,
chercheur en biochimie, engagé dans les problématiques de santé envi-
ronnementale et administrateur de Sciences citoyennes.

Les savoirs scientifiques en temps de crise : un outil démocratique et émancipateur

La crise sanitaire liée au Covid-19 a creusé la méfiance envers des savoirs scientifiques conçus par le pouvoir politique comme des instruments autoritaires de décision et de domination déconnectés de la société. Comment passer d'un savoir-privilege excluant à un savoir émancipateur, citoyen, au service de l'intérêt général, c'est la question que pose Jérôme Santolini, de la fondation *Sciences Citoyennes*.

Les crises du Coronavirus ont agi comme un révélateur du profond malaise qui s'est installé dans les rapports entre sciences et société mettant en scène des savoirs mal mobilisés, de violentes controverses publiques, des comités d'experts au pouvoir obscur, et une parole scientifique de moins en moins comprise et perçue davantage comme un instrument politique que comme un dispositif cherchant à éclairer le monde dans lequel nous vivons. Cette confusion généralisée a révélé une profonde rupture entre les champs scientifique et politique, une incompréhension et une défiance de plus en plus exacerbée. Pourtant, en dépit (ou à cause) de la violence des tensions et de l'urgence de la situation, cette période a donné lieu à peu de réflexions de fond sur les origines, les causes et les mécanismes qui ont conduit à cette rupture.

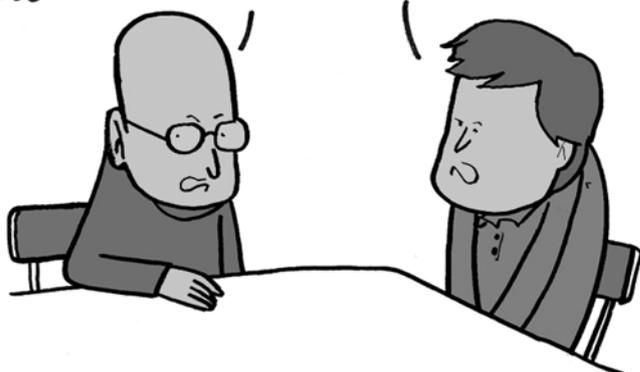
Depuis près de 20 ans, *Sciences Citoyennes* cherche à mettre en lumière les relations entre les activités scientifiques et les décisions politiques afin de "remettre les sciences en société, en démocratie" (1). La crise sanitaire,

TOUT LE MONDE EST UN COMLOT

L'AUTRE JOUR,
J'AI LU UNE INFO...

...ET VÉRIFICATION
FAITE,
ELLE ÉTAIT VRAIE...

... COMME
PAR HASARD...



1. Voir *Sciences Citoyennes*, "Manifeste pour une recherche scientifique responsable", sur <https://sciencescitoyennes.org>.

sociale et politique que nous traversons confirme le diagnostic que nous posons depuis longtemps sur l'état de nos rapports aux savoirs. Aujourd'hui le divorce entre les dimensions du savoir et du pouvoir pose un grave danger pour l'exercice de nos démocraties.

Quels rapports sciences-politique ?

Nous proposons de décrire les rapports qui ont émergé entre sciences et politique selon trois modalités : la Science-Instrument, la Science-Privilège, la Science-Menace (2).

La Science comme instrument

Pour la majorité de nos concitoyen·nes, et particulièrement pour celles et ceux engagé·es dans des activités politiques au sens large, les productions scientifiques sont au service de la société, avec comme rôle social celui d'éclairer la prise de décision publique. La société fait donc appel aux experts afin de produire publiquement les savoirs scientifiques qui permettront de guider au mieux les politiques publiques. Il y a dans cette représentation de la science une stricte séparation entre pouvoirs et savoirs. D'un côté l'expert dépolitisé dit la connaissance – la plus objective, neutre et vraie possible – libre de tout enjeu personnel ou politique. De l'autre, le politique ignorant pondère l'ensemble des informations afin de prendre la meilleure décision publique.

Dans ce régime de l'expertise, les problèmes sont nécessairement liés à un manque de diffusion de la culture scientifique dans l'espace public. Si les populations ne comprennent pas, n'adhèrent pas, c'est qu'elles n'ont compris ni les fondements scientifiques de la décision, ni sa nécessité politique. Cette vision élitiste considère les savoirs comme un instrument d'autorité, dont la production est réservée aux savants et l'usage aux gouvernants. Il n'est donc pas nécessaire de construire, d'éprouver, de partager collectivement les savoirs. Seuls les savants-experts ont autorité à dire la Science, seuls les gouvernants ont autorité à utiliser cette expertise pour décider et agir au nom des autres.

L'échec des politiques publiques est attribué aux populations (pourtant captives et passives) et à leur incapacité implicite à comprendre les réalités scientifiques et les enjeux politiques, et à s'y



À Montréal au Québec, en août 2020, plusieurs centaines de personnes manifestent contre les mesures sanitaires liées à la crise du Covid-19.

adapter. La dimension de la "responsabilité" politique est éludée pour ne devenir que l'expression d'un pouvoir sans contreparties, sans limites, et *in fine* sans responsabilités. Les sciences sont capturées et réduites à un objet technique au service de politiques déconnectées de la volonté et de l'expression citoyenne. Dans ce schéma de Science-Instrument, une question devrait s'imposer impérativement aux scientifiques : la Science est-elle toujours au service de l'intérêt général ?

La Science comme privilège

En opposition à cette capture de l'espace politique, les acteurs politiques marginalisés (société civile, syndicats, collectifs et associations...) revendiquent une autre forme de légitimité politique. Pas celle de la démocratie représentative (celle des urnes), mais bien celle justement de l'intérêt général. Ils s'imposent dans les périodes de crises (sociales, écologiques, systémiques etc.) comme les porteurs d'enjeux politiques auxquels

les pouvoirs publics semblent incapables d'apporter analyses, réponses et solutions. En vertu de cette nécessité, ces "parties prenantes" réclament un droit à dire et à faire le politique, et cette revendication fut manifeste pendant la première crise du Covid et l'épidémie de tribunes et initiatives du "Jour d'Après".

La légitimité politique de ces "porteurs d'enjeux" se construit aussi à travers l'autorité d'un discours scientifique. Ils ne remettent pas en cause le régime de l'expertise, ni son instrumentalisation politique. Au contraire ils s'inscrivent dans la même représentation des rapports entre sciences et politique, revendiquant une expertise propre qu'ils veulent pouvoir opposer à celle des pouvoirs publics. Pour ces collectifs, les connaissances scientifiques ne sont pas des "communs", elles ne constituent pas des savoirs ouverts et émancipateurs. Pour eux aussi, les citoyen·nes restent exclu·es du champ des connaissances : ces collectifs cherchent uniquement à les convaincre de la pertinence de leur vision du monde,

2. Le mot "Science" ici correspond à l'Institution scientifique et inclut la communauté scientifique, les dispositifs techniques et sociaux associés à l'institution, les différentes formes de connaissances/savoirs, en gros tout ce qui s'identifie comme ressortant de l'activité scientifique.

en instrumentalisant, ici aussi, l'autorité d'un discours scientifique produit par leurs propres experts.

Le ou la citoyenne reste donc à l'extérieur des sphères politiques et scientifiques, conduisant naturellement à l'exacerbation de la défiance vis-à-vis des institutions et du rejet de la décision politique, et des savoirs censés porter et légitimer cette décision...

La Science comme menace

Face à cette capture des savoirs et des possibilités d'agir, la défiance devient l'ultime recours pour une grande partie de la population. La crise du Covid a montré combien le refus des savoirs imposés (contagiosité et létalité du virus, perti-

pandémie qui ont été rejetés mais bien l'usage politique qui en a été fait.

Cette vision des savoirs comme instrument politique, comme privilège social ou comme menace autoritariste, a déformé l'image que nous avons de la nature des savoirs et favorisé une interprétation trompeuse de leur rôle social.

Repenser le pacte social

Comment expliquer, après plusieurs siècles de destin partagé, que nous acceptions d'entretenir collectivement un rapport aussi aliéné aux sciences ? Comment se fait-il que les savoirs soient devenus des instruments de contrôle social et non des outils d'émancipation politique ?



nence des gestes barrières, efficacité des traitements...) était associé au rejet des institutions scientifiques et politiques, rejet que de nombreux acteurs ont instrumentalisé (dans un sens ou dans l'autre) pour pousser leur propre agenda politique ou narcissique. L'objet "Savoirs", que la communauté scientifique a mis plusieurs siècles à élaborer et installer au cœur de nos sociétés, est devenu un objet périmé, rapidement remplacé par une culture du "Free Speech", de la post-vérité, qui pose que tout discours se vaut.

Ces dérives "anti-science", difficilement justifiables politiquement, laissent surtout dans l'ombre le principal problème, celui de la confiscation des savoirs. Ce ne sont pas les savoirs sur la

Nous pensons que ce malentendu est lié à une frontière artificielle entre le domaine de la connaissance scientifique et celui de la vie sociale, à l'opacité croissante qui a recouvert les liens entre sciences et politique. Nous laissons prospérer la croyance que les champs politiques et scientifiques doivent être autonomes, séparant artificiellement l'espace de la délibération politique de celui du débat scientifique. Cette apparente "autonomie" du champ scientifique confère à son discours une neutralité artificielle et contribue à garantir son objectivité. Cela en fait une autorité "hors-sol" qui est à la base du contrat implicite qui lie la communauté scientifique et la puissance publique depuis des siècles : en échange d'une franchise intellectuelle,

d'une autonomie de pratiques et d'un soutien financier, l'institution scientifique apporte à la puissance publique une puissance technique incomparable et une indispensable autorité morale/politique. Le socle de cette construction sociale des sciences est de maintenir séparés aux yeux de tous – dans un tour de passe-passe – l'ordre du savoir et du celui du pouvoir alors qu'ils sont profondément et indissociablement liés.

Ce contrat tacite a un prix que nous sommes en train de payer. Celui de l'exclusion de la grande majorité des humains du monde de la connaissance : exclus de la production des savoirs, exclus du débat sur leur usage, exclus de leur utilisation, nous sommes réduits au statut de consommateur passif de gadgets technologiques ou à celui d'administré soumis à l'autorité de lois/précriptions auxquelles il nous est demandé d'obéir sans les comprendre, ni pouvoir les éprouver.

La communauté scientifique questionne aujourd'hui la position sociale qu'elle occupe et ne semble plus maîtriser les termes du contrat tacite qui la liait à la puissance publique et se retrouve aujourd'hui face à une volonté assumée de contrôle et de déstructuration du monde scientifique par les pouvoirs publics, de capture et d'instrumentalisation des discours et de l'autorité scientifiques (3). Il n'est aujourd'hui plus loisible de croire au mythe d'une science neutre, objective et utile à nos sociétés. Les savoirs ne sont pas des objets évanescents, hors du temps et hors sol, mais ils s'inscrivent dans l'histoire et les valeurs de nos sociétés et doivent y retourner. Il y a urgence aujourd'hui pour la communauté scientifique de clarifier les relations complexes et hybrides entre les champs scientifiques et politiques et de repenser le pacte social par lequel elle se lie au destin de notre société.

Cette refondation d'un pacte social devra réaffirmer que les connaissances et savoirs sont des biens communs de l'humanité au service de l'intérêt général. Elle devra permettre aux citoyens de se réappropriier les clefs d'une connaissance vivante et active au service de son émancipation politique. Il s'agit de retrouver, au travers des sciences, les pratiques vivantes de la démocratie.

3. C'est le sens en France de la dernière loi de programmation de la recherche qui a porté un coup inédit et d'une violence rare aux libertés académiques et à l'autonomie du monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

› Texte : **Francis Vergier**

Tchernobyl, l'Europe irradiée pour longtemps

Le taux de contamination radioactive en Europe reste très élevé 35 ans après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en Ukraine. Et contrairement à ce qu'en disent certains médias, cela va durer encore longtemps...

Depuis le 26 avril 1986, date de l'accident de Tchernobyl, les sols européens sont contaminés par des retombées radioactives. Les journaux n'en parlent plus, estimant que c'est sans doute fini. Mais ces particules radioactives se concentrent notamment dans les champignons, lesquels sont mangés par les sangliers.

En Allemagne, des sangliers encore hautement irradiés

En Suisse, en Allemagne et dans d'autres pays de l'Europe de l'est, chaque sanglier abattu par les chasseurs fait l'objet d'une mesure de la radioactivité. Si la viande contient plus de 600 Bq/kg, elle est considérée comme dangereuse pour la consommation. Le ministère de l'environnement allemand a donné quelques chiffres sur le sujet : en 2019, la moyenne de la contamination dans l'est de la Bavière était encore de 7000 Bq/kg.

La méconnaissance des journalistes

Quand par hasard, un média parle de cette pollution, c'est pour se tromper. Ainsi, RTS, la Radio-télévision suisse, rappelle le 3 octobre 2020, qu'en Suisse, la moitié des sangliers dépassent encore la limite de 600 Bq, fin 2020. Et ajoute que "la durée de vie du césium 137 est de 60 ans". Eh non ! La demi-vie est bien de 30 ans, mais au bout de 60 ans, on n'en a pas fini : on divise seulement la moitié restante par deux et il reste donc encore 25 % de



Dosimètre-Geiger : des associations indépendantes comme la Criirad organisent régulièrement des stages pour apprendre à se servir d'un compteur Geiger et mesurer la radioactivité dans son environnement.

la radioactivité... et cela baisse de moitié tous les 30 ans. Ainsi, si les sangliers bava-rois ont un taux aujourd'hui de 7000 Bq/kg, dans trente ans, ce sera encore 3500, dans 60 ans, 1750 et dans 90 ans, 875.

Donc c'est dans seulement un siècle que ces sangliers passeront sous la barre des 600 Bq/Kg ! Et l'on ne mesure là que le césium 137. Il y a des particules qui

ont des durées de vie beaucoup plus longues (demi-vie de 24 400 ans pour le plutonium).

La pollution nucléaire c'est pour longtemps : nous respirons encore des particules provenant du bombardement de Hiroshima, de Nagasaki et des essais nucléaires atmosphériques arrêtés dans les années 1960. ♦

Télétravail

En réaction à l'article "Refuser l'intrusivité numérique" dans *Silence* n° 491 (septembre 2020) : le télétravail n'est qu'un outil et son intérêt pour la communauté et ses membres ou les dommages qu'il occasionne dépendent de son utilisation. Écrire que le télétravail est une perte d'autonomie du travailleur et un renforcement de la société de surveillance ignore que la surveillance du travailleur a déjà pu commencer bien avant le début du télétravail. Tout dépend de l'ambiance chez l'employeur. Chaque encadrant-e sait que le stress augmente la productivité à faible dose mais la réduit à forte dose. Donc si l'encadrant-e veut abuser de la surveillance, c'est son erreur car son excès de pression sur ses salarié-es sera contre-productive. Évitez donc de penser que le mauvais comportement de certain-es encadrant-es est généralisé.

Michel Lopez
Saône-et-Loire

Maire Denis à Tours

Dans son courrier paru dans *Silence* d'octobre 2020 (n°492), Pablo Garcense s'interroge sur "les 40 premiers kilomètres du Réseau Express Vélo" que veut aménager à Tours, Emmanuel Denis, le nouveau maire Vert. La réponse est dans le magazine municipal de cet été : il s'agit "de pistes à double sens sécurisées et isolées de la circulation". D'ailleurs, mi-août 2020, deux pistes cyclables bidirectionnelles ont vu le jour à Tours : l'une à la place de l'unique voie de circulation automobile sur un pont menant au centre-ville. Et l'autre, dans une rue où toutes les places de stationnement réservées aux voitures ont été supprimées. De plus, Emmanuel Denis a choisi comme adjointe aux "transitions des mobilités", une adhérente de la première heure du *Collectif Cycliste 37*, association qui se bat depuis près de

30 ans afin de faciliter les déplacements à bicyclette au détriment de l'automobile. Il est encore trop tôt pour dire si le nouvel édile nous prépare une petite "vélorution" mais il semble vouloir s'attaquer sérieusement à la place, encore trop importante, de l'automobile à Tours. Cela dit, la politique municipale globale d'Emmanuel Denis sera peut-être plus "verte" et moins sécuritaire que celle de son prédécesseur de droite, Christophe Bouchet. Mais, à mon avis, elle ira plus dans une logique de développement durable que de décroissance (voir le courrier de Pablo Garcense). Et puis, à ma connaissance, Emmanuel Denis ne s'est jamais présenté comme un Objecteur de croissance !

Pascal Brégeon
Indre-et-Loire



Papier

Je me permets de vous écrire aujourd'hui sur le papier que je produis. Mon intérêt pour les plantes s'est manifesté à travers cette feuille que vous tenez, qui est aussi outil. La flore est constituée d'une telle opulence et d'une telle variété selon les saisons, qu'ayant entr'aperçu ceci, je me suis ingénié à ancrer l'un et l'autre ensemble, sans détruire mais sublimer le végétal vers l'outil papier. Au fur et à mesure de mes rencontres avec ce large panel (végétal), il m'arrive régulièrement de découvrir de futures textures, et mon engouement ne tarit guère. (...) Les technologies issues du papier et sa cohorte d'industries sont polluantes, destructrices de vies et gourmandes en eau, malgré les recherches pour mieux faire. J'expérimente afin de biaiser ces erreurs et courtes vues. Ma méthode est toute simple. Certains végétaux sont plus papirières que d'autres, cependant la faune et la flore ont besoin de son abondance pour prospérer. Je ne prélève les végétaux qu'à leur fin de cycle, ce pourquoi je parle donc de sublimation. Les recettes qui s'ensuivent sont le fruit de mes recherches, les outils employés font partie des "secrets d'atelier". Les buts et usages sont multiples, allant du traditionnel artistico-culturel et informatif jusqu'au papier-monnaie de confiance et même l'hygiène des femmes et nourissons en passant par les couvre-sols agricoles protecteurs et nourrissants. Les applications le sont aussi, et mieux, tous les végétaux restitués en papier ont leurs propriétés physico-chimiques propres, ce qui élargit d'autant les recherches que je ne peux faire seul. Un exemple, les premières piles électriques en étaient constituées comme isolants. Je reste conscient que mon modèle n'est viable que s'il s'essaïme à petite échelle et partout (...).

Yohann Jolivet
Lot

L'instruction en famille menacée

Comme d'autres familles, nous avons choisi de laisser le choix à nos enfants d'aller à l'école ou pas. Ce droit est remis en question (...). Ce choix d'instruction est motivé par de nombreuses raisons. En voici quelques-unes : respect du rythme de l'enfant et de la famille, de sa liberté de mouvement, du besoin d'être dehors, en lien avec le vivant, d'apprendre par plaisir et curiosité, d'avoir le temps pour la contemplation, pour rêver, imaginer, pour construire des relations saines avec des personnes de tout âge, ... Même si ce n'est pas toujours le cas à l'école, nous ne voulons pas qu'il risque de subir la domination de l'adulte, la compétition, l'échec scolaire, ... Nous souhaitons qu'il apprenne à exprimer ses émotions et vive les conflits dans la non-violence. La structure scolaire maltraite les enfants et les enseignants. Le travail de ces derniers est difficile, immense, non-reconnu ni valorisé, mais ce sont des adultes et ils peuvent démissionner (si un crédit bancaire ne les aliène pas !). L'école convient à certains enfants, à certaines familles, à certaines périodes... si elle reste un libre choix. Nous voulons défendre

le droit à une alternative à l'école : l'instruction en famille (et souvent en réseaux de familles). Nous ne sommes pas des "islamistes radicaux", ni des "sectes", comme on veut le faire croire. D'ailleurs, l'instruction en famille est déjà réglementée : contrôle par l'Éducation nationale et contrôle social. Des lois permettent déjà d'éviter les maltraitements et des embrigadements (et restreignent aussi nos libertés d'instruction). Nos enfants, élevés du mieux que nous pouvons, dans la non-violence, la confiance, la responsabilisation et la bienveillance ne sont pas des graines de terroristes. En revanche, ils ont pris goût à la liberté, sont cultivés et créatifs, apprennent à clarifier et exprimer leurs idées et leurs émotions. Ils ne supportent ni la domination, ni l'injustice. Ils et elles ne seront sûrement pas des personnes très faciles à manipuler, à dominer, mais ils et elles seront peut-être des ressources précieuses pour prendre soin de la vie et réinventer notre monde.

Marjolaine Fleckinger
Tarn-et-Garonne



Animaux de compagnie, écologiquement insoutenables ?

(...) Les excès de notre société "moderne" ont souvent plus à voir avec la pure satisfaction des désirs égoïstes qu'avec le bonheur humain pour tous dans un monde respectueux du vivant et du monde animal et végétal. J'aurais envie de mettre en [avant] ce nouvel engouement pour la possession par les humains de 2, 3, 4, ... chiens de compagnie, par personne d'un foyer. Laquelle possession revient aussi à satisfaire le désir de l'Homme pas celui de l'animal à qui on



impose notre mode de vie. Le chien, meilleur ami de l'Homme, mais l'humain est-il le meilleur ami du chien ? Ces chiens, souvent de race, qu'on promène dans une carriole

derrière son vélo, qu'on emmène faire du tourisme avec soi... et qu'on impose aux autres et aux autres espèces du règne animal sauvage.

Et qui est souvent aussi une façon de compenser un manque d'affection... voire une absence voulue et assumée d'enfants, lesquels seraient d'après les No Kids, "un créneau marketing" (...). Créneau marketing que ne serait donc pas l'animal de compagnie ? J'ai du mal à y croire quand je vois la longueur des linéaires en supermarché de nourritures et produits divers pour chats et chiens, linéaires souvent bien plus fournis que ceux destinés aux bébés humains, les gadgets qu'il faut acheter pour l'animal de compagnie comme ces colliers sophistiqués, lumineux et parfois pourvus d'un émetteur de localisation. Les 4x4 et autres gabarits démesurés qu'il faut avoir pour transporter "mes bébés" dans leur promenade, consommation de biens qui nécessitent des dépenses en énergie et ressources naturelles supplémentaires, les déchets que toute cette consommation génère pour la nature (sac de croquettes régulièrement jetés en bord de route, mouchoirs abandonnés après nettoyage de l'arrière-train du toutou,...), animaux divaguant en forêt, effrayant les autres animaux sauvages,...

Pour ma part, je pense que ce créneau-là est aussi très peu décroissant et écologiste. Et vient contredire la nécessité d'adopter une sobriété volontaire qui devrait être désormais la seule démarche pour nous, habitants d'un monde occidental favorisé, la seule démarche compatible avec un avenir durable collectif et soutenable de l'ensemble du monde vivant. Parce que la satisfaction de ce désir égoïste de notre partie du monde participe aussi à la prédation généralisée du reste du monde et de l'ensemble du vivant. (...) Ce culte excessif pour l'animal de compagnie, à qui sont tacitement imposés nos codes et pratiques humaines, a pour moi souvent peu de rapport avec la défense de la vie animale et de l'ensemble du vivant.

Si un jour la terre ne peut plus fournir les ressources - par exemple en eau - pour tout le monde, allons-nous devoir sacrifier la vie de certains humains parmi les plus pauvres pour que d'autres puissent conserver la satisfaction de leur désir égoïste d'animaux de compagnie de race, de leurs "doudous", de leurs "bébés"? Je viens d'apprendre qu'en Allemagne, les "propriétaires" de chiens doivent s'acquitter d'un impôt spécifique ce qui me paraît très juste et totalement justifié pour compenser les excès d'une consommation supplémentaire énergétique et carbonée, bien peu écologique et inadaptée au développement d'un monde durable... (...)

Danielle Malas
Côte d'Or

Climat et régime végétarien

En réaction à la publication de la lettre de Thomas Lesay, éleveur, dans *Silence* n°492, p. 42. À la lecture de ce courrier, il est manifeste que ce lecteur, éleveur, tombe précisément dans le biais qu'il soupçonne chez ceux qu'il dénonce (servir le lobby des substituts industriels à la viande - soupçon gratuit mais énoncé), puisque l'objet et la motivation de son courrier sont de défendre sa propre pratique (d'éleveur et de flexitarien) et non de l'examiner de manière critique et argumentée. Son propos oppose des extrêmes très improbables et caricaturaux (le consommateur raisonné et occasionnel de viande d'un côté, le végétarien énergivore de l'autre, et même ainsi je serais curieuse d'avoir de réelles études chiffrées), sans poser clairement les différents critères du problème : fréquence de la consommation de viande, dont il reconnaît que plus elle tend vers zéro plus cela est vertueux, et impact écologique des aliments, et là c'est enfoncer une porte ouverte que de pointer l'importé lointain et l'industriel.

Dans la réalité c'est un fait que l'élevage industriel est le paradigme et l'écrasante majorité de la consommation de viande, et que cet élevage détruit la planète et la santé. Il est donc hors propos de contrer les arguments anti-élevage en érigeant l'exception minoritaire et non prise directement pour cible que constitue l'élevage local, bio, extensif qu'il veut ici défendre. La consommation moyenne d'eau, 15 000 litres pour 1kg, est malheureusement une moyenne quant à la viande réellement produite, et non une extrapolation comme il le laisse entendre. Sur le fond il me pose aussi question que pour un profit si minime (manger de la viande deux fois par mois) on justifie ainsi le sacrifice de vies animales, de la biodiversité sur des hectares de pâturage, de l'érosion de ces sols qui pourraient être laissés à la vie sauvage, d'émission de méthane et de pollution de l'eau. Qui

se contente de manger de la viande deux fois par mois pourrait sans doute s'en passer sans dommage, et ne pas se sentir menacé à l'idée d'y renoncer. (...) Culturellement en outre, cette consommation banalise le régime carné.

(...) Reste enfin la question de la violence et de la souffrance animale, qui ne pourra jamais être résolue par les éleveurs les plus doux, qui tuent leurs animaux bien trop tôt pour leur espérance de vie, et qui ne les élèvent et ne les font vivre que dans le but de les mettre à mort. (Toute tentative symbolique de rejoindre ici l'idée d'offrir de me semble anachronique et mal adapté à notre réalité culturelle et économique.) Il est regrettable et symptomatique que des "éleveurs écologiques" et des flexitariens se sentent en antagonisme avec des argumentaires

Courrier Les informations contiennent dans les colonnes d'accompagnement pas la rédaction

Nous avons également reçu...

Essais

Le régime végétarien n'est pas la panacée

Dans le n°492 de *Silence*, l'auteur des lettres de Thomas Lesay, éleveur, dans *Silence* n°492, p. 42. À la lecture de ce courrier, il est manifeste que ce lecteur, éleveur, tombe précisément dans le biais qu'il soupçonne chez ceux qu'il dénonce (servir le lobby des substituts industriels à la viande - soupçon gratuit mais énoncé), puisque l'objet et la motivation de son courrier sont de défendre sa propre pratique (d'éleveur et de flexitarien) et non de l'examiner de manière critique et argumentée. Son propos oppose des extrêmes très improbables et caricaturaux (le consommateur raisonné et occasionnel de viande d'un côté, le végétarien énergivore de l'autre, et même ainsi je serais curieuse d'avoir de réelles études chiffrées), sans poser clairement les différents critères du problème : fréquence de la consommation de viande, dont il reconnaît que plus elle tend vers zéro plus cela est vertueux, et impact écologique des aliments, et là c'est enfoncer une porte ouverte que de pointer l'importé lointain et l'industriel.

À tous nous avons "Maire Denis" !

Après avoir lu votre lettre dans le n°492 de *Silence*, j'ai été très intéressé par votre propos. Je suis éleveur de vaches laitières et je suis conscient de l'impact environnemental de mon activité. Je suis également conscient de l'impact environnemental de la consommation de viande. Je suis donc végétarien et je suis fier de l'être. Je suis également conscient de l'impact environnemental de la consommation de viande. Je suis donc végétarien et je suis fier de l'être.

Thomas Lesay

tendant vers une dépollution de notre alimentation, la logique et l'urgence serait à l'union des discours, et à l'examen honnête et neutre des impacts écologiques de toutes les productions alimentaires - y compris l'élevage pastoral.

Charline Griffon
Dordogne

Essais

Les limites planétaires

Aurélien Boutaud, Natacha Gondran



Il a fallu attendre le milieu du 20^e siècle pour que commence un débat scientifique autour de la question des limites de la planète. Ce livre présente dans un premier temps les évolutions de la pensée sur le sujet, la naissance des grandes conférences à partir de 1972 et développe ensuite point par point neuf cycles naturels qui ont été identifiés comme pouvant provoquer l'effondrement des écosystèmes terrestres : la disparition de l'ozone, le réchauffement climatique, l'acidification des océans, l'érosion de la biodiversité, l'artificialisation des sols, la perturbation du cycle de l'azote, de celui du phosphore, de celui de l'eau, l'accumulation des aérosols dans l'atmosphère, l'utilisation de produits dont on ignore les nuisances potentielles (OGM, nanotechnologies, etc.). Les autrices présentent la difficulté à déterminer les seuils à ne pas dépasser, les polémiques scientifiques et les difficultés à traduire cela en politique. Le sujet est complexe, mais ils prennent le temps de bien expliquer chaque méthode utilisée. Bizarrement, le risque nucléaire (accident majeur dans une centrale, armes nucléaires, dissipation des déchets radioactifs) n'est pas évoqué. C'est le seul bémol. MB

Éd. La Découverte, collection Repères, 2020, 128 p., 10 €

Guérir du mal de l'infini

Produire moins, partager plus, décider ensemble

Yves-Marie Abraham



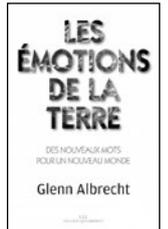
La décroissance est nécessaire, mais comment la mettre en place ? L'auteur, sociologue, rappelle que la croissance est destructrice de la planète, des humains, source d'injustice et d'inégalités. Il démonte l'argument selon lequel nous serions naturellement portés à consommer toujours plus, à avoir toujours plus d'envies. Il faut attendre d'avoir passé les 200 pages pour arriver à un débat sur les possibilités de sortir de la croissance. Il montre que de nombreuses démarches

sont vouées à l'échec (prendre le pouvoir, demander à l'État d'agir...) et qu'il faut se focaliser sur le développement des "communs", c'est-à-dire sur des démarches alternatives qui favorisent le sous-titre du livre. Il insiste sur la nécessité de toujours se méfier des capacités de récupération du capitalisme (d'éviter de lui servir de béquille, notamment dans le domaine social), de trouver des formes de fédéralisme pour se coordonner à plus grande échelle. La ZAD de Notre-Dame-des-Landes est citée comme l'exemple le plus intéressant... et l'État ne s'y est pas trompé, envoyant ses troupes à plusieurs reprises. Pas de solution globale, mais une multitude de démarches, une diversité des approches qui doit permettre d'avancer vers une plus grande résilience et une plus grande résistance jusqu'à ce que le système dominant soit isolé. Riches réflexions. MB

Éd. Ecosociété, 2020, 280 p., 16 €

Les émotions de la Terre

Glenn Albrecht



Le grand mérite de cet ouvrage est de nommer et de donner toute leur importance aux émotions directement inspirées par un cadre de vie dévasté de manière accélérée depuis 50 ans. En 2003, l'auteur, philosophe australien, invente le mot "Solastalgie", repris dans le monde entier pour exprimer le "sentiment d'exil chez soi". En fait, Glenn Albrecht a conçu un ensemble de néologismes correspondant à des émotions nouvelles. On peut combattre la solastalgie par la restauration des lieux de vie au moyen de l'action politique collective et locale mais aussi par l'instauration d'une nouvelle ère, le "Symbiocène", qui reconnaîtra l'interdépendance vitale de tous les organismes vivants, humains et non humains (symbiose), aux plans physique et psychique. On en tirera les conséquences bénéfiques pour la santé de la Terre et de toutes ses créatures, dans tous les domaines (politique, démographie, économie, etc.). Points discutables ou ambigus du livre : le recours à la violence pour "protéger la vie" ; le statut des gouvernantes ; les droits individuels balayés d'un revers de main car devenus inutiles dans une société sans hiérarchie ; enfin, une innovation et une croissance économique "normale" compatibles avec la symbiose, bien loin, donc, de toute décroissance... IH

Éd. LLL, 2020, 365 p., 23 €

Nous avons également reçu...

Essais

■ **Les empoisonneurs, antisémitisme, islamophobie, xénophobie**, Sébastien Fontenelle, éd. Lux, 2020, 128 p., 10 €. L'auteur traque les propos ouvertement racistes qui émaillent les discours de certains de nos penseurs : philosophes, historiens, académiciens, plus ou moins connus pour ce genre d'exercice. Aujourd'hui, les musulmanes et les migrant-es sont les premières cibles. Au début du 20^e siècle, les mêmes genres d'intellectuels vitupéraient le judéo-bolchévisme.

■ **Vers une civilisation-monde alliant culture, spiritualité et politique**, Jean-Claude Devèze, préface de Patrick Vivelet, éd. Chronique sociale, 2020, 152 p., 14,50 €. Dans la situation critique actuelle, deux voies s'ouvrent à l'humanité, celle des effondrements ou sinon, un changement de cap radical axé sur la bienveillance, la spiritualité, la sagesse. L'auteur est engagé dans des mouvements comme Le Pacte civique, Les Convivialistes, Démocratie et spiritualité.

■ **Détournement de science, être scientifique au temps du libéralisme**, Jean-Marie Vigoureux, Ecosociété, 2020, 216 p., 16 €. Du 19^e à nos jours, l'auteur dénonce les dérives dont la science est l'objet (et non la cause). Il postule que la science est en crise en raison des espoirs déçus de celles et ceux qui voyaient en elle un moyen d'atteindre la justice sociale et qui

constatent aujourd'hui qu'elle contribue parfois à la destruction de la biosphère. La quête d'une science éthique passe par une remise en cause du libéralisme. Un livre documenté et très pédagogique.

■ **Pédophilie, de la chute de Matzneff à une lecture sexo-politique de l'après-68**, Gérard Ponthieu, éd. Libertaires, 2020, 102 p., 14 €. Un des slogans de Mai 68 : Jouissez sans entraves. Et certains ne s'en sont pas privés, et avec les plus jeunes. Lors d'un procès en 1977, Gabriel Matzneff, déjà présent, avait animé une pétition qui défendait le droit d'avoir, en tant qu'adulte, des relations sexuelles avec des enfants. On y retrouve des noms comme Louis Aragon, Simone de Beauvoir, Félix Guattari, Bernard Kouchner, Jack Lang, Philippe Sollers... Une autre pétition demande la dépénalisation des rapports sexuels pour les moins de 15 ans. Signée entre autres par Françoise Dolto ! Une "liberté" qui aujourd'hui nous choque, mais qui alors passait pour de la "provoc".

■ **Métamorphoses de la responsabilité et contrat social**, Pierre Calame, éd. Charles-Léopold-Mayer, 2020, 280 p., 23 €. Depuis le premier sommet de la Terre en 1972, nous avons conscience que les traités internationaux sont insuffisants pour protéger la planète. Naît alors un projet d'alliance pour un monde responsable et solidaire dont l'auteur est un des piliers. Ce collectif cherche à mettre en place une charte éthique autour de la responsabilité

des humains, des États et des entreprises. Alors que nous avons bien du mal à gérer une démocratie au niveau des communes, le rêve d'une gouvernance mondiale proposé dans cet ouvrage nous paraît inaccessible, au risque de mettre en place une nouvelle élite.

R o m a n

■ **L'épidémie**, Clifford D. Simak, éd. Le passager clandestin/dyschroniques, 2020, 104 p., 8 €. L'auteur imagine une société accro aux pesticides et publie en 1976 aux USA cette nouvelle écrite avec son fils (ingénieur en chimie). Traduite en français par L. Murail, elle a été publiée en 1985 dans "Le livre d'or de la science-fiction". Impressionnant et agréable à lire.

B. D.

■ **Corps en grève**, Valentine Boucq, Amandine Wadre Puntous, éd. Steinkis, 2020, 120 p., 18 €. En 1973, alors qu'ils sont menacés d'expulsion d'un bidonville proche de Lyon, avec le soutien de quelques associations, des immigrés décident de faire une grève de la faim pour demander des permis de séjour. Installés dans une église, ils vont bénéficier du soutien de l'évêque (qui fera sonner les cloches des églises pendant toute une journée) et la lutte sera victorieuse après 20 jours. La lutte pour l'accueil des migrants ne date pas d'aujourd'hui.

■ **Intraitable, T3**, Choi Kyu-sok, traduction Kette Amoroso, éd. Rue de l'échiquier, 2020, 224 p., 20 €. Suite de la montée en puissance d'un syndicat dans un centre commercial français implanté en Corée du Sud et à l'ère lutte contre une direction qui ne veut pas reconnaître le syndicat. Vigiles, intimidation, retenue sur salaire... rien n'empêche les salariés de se battre et de refuser les conditions de travail souvent illégales (heures supplémentaires...). À suivre...

■ **Nous étions les ennemis**, George Takei, Steven Scott, Justin Eisinger, Harmony Becker, traduction Sidonie Van den Dries, éd. Futuropolis, 2020, 210 p., 25 €. George Takei, vous le connaissez : c'est le pilote du vaisseau spatial dans les films de Star Trek. Il a quatre ans lorsqu'a lieu l'attaque de Pearl Harbor. Ses parents étant d'origine japonaise, ils sont, comme des dizaines de milliers d'autres, enfermés dans des camps pendant toute la durée de la Deuxième Guerre mondiale, considérés comme de possibles ennemis. Le livre raconte ce moment particulier de sa vie. Tout récemment, le gouvernement des États-Unis a enfin présenté ses excuses.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.

Le livre du mois

Petit manuel de l'habitat participatif

Samuel Lanoë

L'habitat participatif est aujourd'hui sur le devant de la scène et les projets se multiplient. Mais plutôt que d'essayer de comprendre comment on peut monter un tel projet, l'auteur nous invite à réfléchir au pourquoi. Samuel Lanoë est accompagnateur de projets depuis le début des années 2000 sur la région de Rennes. Il a suivi une bonne dizaine de projets... dont peu sont arrivés à terme. L'auteur développe ici ce que son association a pu comprendre des difficultés rencontrées dans ce type de projet. Il insiste sur la nécessité de laisser vivre le groupe pour laisser émerger ce qui rassemble et à apprendre à vivre nos différences. Il invite à ne pas placer la barre trop haut car à être trop originaux, on ne donne pas envie aux autres de suivre le mouvement. Il critique la tendance à mettre en place un mode de sélection qui conduit à l'exact contraire de ce qui est généralement souhaité : une homogénéisation sociale. Il suggère de se laisser de l'air pour évoluer, et surtout de poursuivre le projet une fois les habitant-es en place, constatant que la communication au sein des différents lieux tend à disparaître après les aménagements. Alors que normalement, c'est là que tout commence...

Ce livre, très intellectuel, peut effrayer ceux et celles qui pensent de manière légère à un projet d'habitat participatif. Ce serait une erreur ! Il faut prendre le temps de le lire, car c'est extrêmement riche d'enseignements, d'enrichissements et devrait permettre à tout groupe en constitution d'avoir des outils plus puissants pour se lancer dans la démarche. MB

Éd. du commun, 2020, 224 p., 15 €

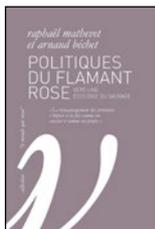


Politiques du Flamant Rose Vers une écologie du sauvage

Raphaël Mathevet et Arnaud Béchet

Un cas d'école, l'histoire mouvementée du sauvetage des flamants roses entreprise en 1962 en Camargue. Cette terre d'artifices est exposée à toutes les guerres : celle des animaux sauvages entre eux (goélands et sangliers contre les flamants), celle des eaux (douce contre salée), celle de l'agriculture (rizières détruites par les flamants), chasseurs contre écologistes, touristes-épouvantails qui font échouer les couvées, guerre du sel aux "Salins du Midi", propriétaires de taureaux et chevaux pour ou contre le conservatoire du littoral et mesures de protection parfois erronées. Sans parler du caractère rebelle de ces migrateurs qui tantôt disparaissent et tantôt oublient de migrer provoquant une concentration ingérable. 58 années de luttes instructives pour une coexistence pacifique. Excellent ! MD

Éd. wildeproject, 2020, 140 p., 18 €



Trop tard pour être pessimistes ! Écosocialisme ou effondrement

Daniel Tanuro

Ce nouveau livre actualise *L'impossible capitalisme vert*, écrit 10 ans plus tôt. L'ouvrage est divisé en 5 chapitres, dont l'"État des lieux de la crise écologique" — analyse critique de l'accord de Paris (sous-tendu par l'idée que les technologies vont refroidir le globe) — une recherche scientifique axée sur la modélisation mathématique. La vision écosocialiste du monde de l'auteur est un projet de société autogérée et antiproductiviste. Très clair, ce livre analyse les théories et les modalités d'action des mouvements "verts" ou "rouges et verts" actuels, radicaux ou non. Il pointe les avancées qu'ils permettent et leurs limites. Il réfléchit "à la stratégie pour combler le gouffre entre la radicalité nécessaire et les niveaux de conscience actuels." MD

Éd. textuel, 2020, préface de Michaël Löwy, 324 p., 19,90 €



La fabrique du consommateur Une histoire de la société marchande

Anthony Galuzzo

Un récit très documenté et agréable à lire sur la culture de consommation de 1800 à nos jours en Europe et en Amérique du Nord. Au début, il y a eu la mise en scène dans les grands magasins, puis la distinction par les marques ; ensuite, les techniques de vente se sont adaptées à l'évolution de la société, aux différentes classes sociales et aux idéologies. Les années 60 ont été celles de l'anticonformisme et de l'élargissement du marché aux adolescent-es et aux enfants. Depuis, l'accélération des moyens de transport et la mondialisation ont conduit à l'hyper consommation actuelle. Ce qui est intéressant dans ce livre c'est que l'on constate à quel point les moyens de vendre s'adaptent vite aux courants de pensée et aux modes de vie émergents. MD

Éd. La découverte, 2020, 264 p., 19 €



L'Europe réensauvagée Vers un nouveau monde

Gilbert Cochet et Béatrice Kremer-Cochet

Enfin un livre optimiste et humaniste sur notre avenir ! Tel est le résultat d'une somme considérable de recherches historiques géologiques et géographiques sur la faune et la flore, la capacité de résilience de la Nature et des espèces, leur coexistence avec l'être humain. "Osons lâcher prise, le réensauvagement à l'œuvre est rapide et surprenant." Rien ne se perd vraiment. La liste est longue de ceux qui ont frôlé l'extinction, dont bison, bouquetin, lynx, esturgeon, grande mulette, gypaète, phoque, moine... sauvés *in extremis*. À part 2 exceptions majeures : le fléau de l'agriculture chimique et celui de la pêche industrielle, un grand mouvement de reconquête est en cours. Ce livre va à l'encontre de beaucoup d'idées reçues. MD

Éd. Actes Sud, 2020. Préface de B. Morizot, 336 p., 24 €



Petit bréviaire de la lutte spontanée

Ivan Sainsaulieu

Quel lien entre les Gilets jaunes, la contestation sociale au Chili, la mobilisation soignante ou le Hirak en Algérie ? Le retour de la spontanéité sociale ! Cet essai fait un tour utile de la question peu explorée des mouvements spontanés. Il s'adresse à des militant-es comme à des lecteur-ices intrigué-es par ce phénomène. Pourquoi l'intitulé "bréviaire" ? En raison de la forme brève des notices qui rappellent divers mouvements qui ont émergé, soit débordant des actions syndicales, soit hors de toute institution (ce qui ne veut pas dire sans antériorité). Tous les mouvements sociaux comportent une part de spontanéité due à l'expression de désirs et de frustrations, de rebondissements imprévus, de solidarités aussi, par exemple face au Covid-19, dans plusieurs pays. Le livre fourmille d'analyses et de réflexions stimulantes. MD

Éd. du croquant, 2020, 183 p., 15 €



Bandes dessinées

La malédiction du pétrole

Jean-Pierre Pécau, Fred Blanchard

En 1859 commence l'exploitation du premier puits de pétrole. Ce liquide va fournir l'énergie qui a permis de développer tous les transports actuels, provoquant un changement total dans nos modes de vie. Mais pour contrôler sa production, les multinationales sont prêtes à tout. Cette BD retrace tous les coups fourrés liés à l'exploitation des hydrocarbures : corruption, guerres, embargo, assassinats, etc. Dès que du pétrole est trouvé quelque part, la violence s'installe et c'est toujours vrai aujourd'hui. Bien que le dessin soit trop figé, les histoires racontées sont significatives de ce qui domine le monde aujourd'hui. FV

Éd. Delcourt, 2020, 116 p., 17,50 €



Open Bar 2

Fabcaro

Fabcaro est le nouveau maître de l'absurde. Avec parfois une seule case, au maximum six, souvent avec un seul dessin répété où seuls les dialogues changent, il est capable d'aborder tous les sujets : les migrants, les trotinettes, le commerce équitable, la malbouffe, la méditation, les stages en entreprise, le syndicalisme, le management, la manif pour tous, la recherche d'appartement, la charité, les cures d'amaigrissement, les coachs, les médecines douces, les manif pour le climat, l'incendie de Lubrizol, le voile, l'habitat sain, le flash ball, le féminisme, les énergies renouvelables, les réseaux sociaux, la violence scolaire, le développement personnel, #metoo, etc. En principe, vous aurez mal aux zygomatiques avant la fin du livre. FV

Éd. Pataquès/Delcourt, 2020, 56 p., 12,50 €



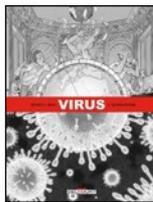
Virus

T2 - Ségrégation

Sylvain Ricard, Rica

La BD qui a anticipé la crise du Covid ! Un homme contaminé au labo P4 de Lyon embarque sur une croisière. Il transmet alors accidentellement un virus souvent mortel aux passagères et à l'équipage. Les cadavres s'accumulent dans la piscine du navire. Les flics cherchent à attraper l'homme. Les cuisiniers se révoltent et ne veulent plus sortir de leur cuisine. L'armée ne livre pas assez de masques et de tenues de protection (déjà !) provoquant des vols, des bagarres. Elle coule ceux qui cherchent à fuir le navire en chaloupe... Le gouvernement essaie de bloquer les infos. L'ambiance est à son paroxysme. Le tome 3 sortira l'année prochaine... Pour le prochain confinement ? FV

Éd. Delcourt, 2020, 120 p., 19 €



Romans

La machine s'arrête

E.M. Forster

Cette anticipation, écrite par un auteur célèbre, mais non spécialiste de science-fiction et publiée une première fois en 1909 n'a rencontré aucun succès. Cela est apparu au public comme un délire invraisemblable. Aujourd'hui on est sidéré de constater qu'à partir d'une analyse de la technologie du début du 20^e siècle il a pu inventer internet, le téléphone-vidéo, mais aussi prévoir les effets indésirables de ces évolutions : désordres climatiques, épidémies de virus qui contraignent les êtres humains à rester enfermés chacun dans sa bulle avec interdiction de toucher même un proche. Il décrit leur soumission à la technologie. À ce stade, il n'est plus possible d'y échapper. Impressionnant ! MD

Éd. L'échappée, trad. de l'anglais Laurie Duhamel, 2020, 110 p., 7 €



L'ourse qui danse

Simonetta Greggio

À travers un conte sensible et engagé, l'auteur nous fait découvrir le monde des Inuits, la vie d'un homme déporté dès l'enfance loin de ses parents, déchiré entre la civilisation occidentale et ses sources primitives. Adulte, il décide de renouer avec les pratiques ancestrales, vivre la dimension initiatique de la chasse rituelle. "J'étais parmi vous, 'kablonaks' (hommes blancs), dans vos villes, vos maisons, dans vos bureaux, vos banques et vos cafés. Je sais de vous ce qu'il y a à savoir, mais vous ne connaissez pas grand-chose de moi." Une belle écriture qui nous ouvre à une réflexion philosophique. MD

Éd. Cambourakis et musée des Confluences, 2020, 88 p., 10 €



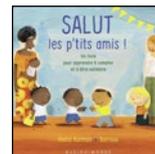
Jeunes

Salut les p'tits amis

Hollis Kurman, Barroux

Dès 3 ans. Cet album "pour apprendre à compter et à être solidaire" est touchant du début à la fin. À travers le parcours d'une famille obligée de fuir son village africain et migrant en Europe, il apprend à compter à travers les gestes d'accueil et de solidarité que vont rencontrer ses personnages durant leur périple. Cela commence par un bateau, puis par 2 mains qui mettent les enfants à l'abri du danger... pour se terminer avec 10 joueurs d'une équipe de football. Ce récit sobre et volontairement joyeux, illustre les souffrances des personnages tout en insistant sur les nécessaires gestes d'humanité qui vont leur rendre une vie d'enfants. Une sensibilisation très réussie, poignante et tout en nuances à l'accueil de l'autre. GG

Éd. Rue du monde, adaptation Alain Serres, 2020, 36 p., 17 €



Les insectes

21 petites histoires naturelles

Claire Lecœuvre, Capucine Mazille

Dès 6 ans. Chaque double-page de ce grand album présente une petite histoire liée à un insecte. De la fourmi acacia au Mexique qui coopère avec sa plante hôte (elles se nourrissent et se protègent mutuellement), au gerris appelé à tort araignée d'eau, du phasme qui se confond avec les branches, à la lucilie soyeuse qui est utilisée pour nettoyer les plaies, on découvre toute une galerie de portraits d'insectes aux aptitudes et aux mœurs variés, dont une grande partie sont malheureusement menacés d'extinction aujourd'hui. GG

Éd. Du Ricochet, 2020, 46 p., 16 €



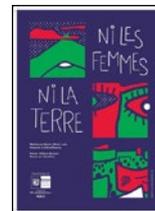
Films

Ni les femmes ni la terre

Marine Allard, Lucie Assemat, Coline Dhaussy

Les réalisatrices nous emmènent à la rencontre de femmes qui s'organisent en Argentine et en Bolivie pour lutter contre les violences qui leur sont faites en tant que femmes, inséparables des violences écologiques qu'elles subissent. Les femmes de Malvinas luttent contre l'implantation d'une usine de Monsanto qui empoisonne leurs familles et leurs terres et crée de la prostitution. En Bolivie des femmes résistent aux mines de plomb, d'or et d'étain qui polluent le territoire et empêchent toute agriculture. Pour elles, l'extractivisme est une violence économique contre les femmes. Des femmes Mapuches de Patagonie argentine réagissent aux féminicides qu'elles subissent de la part des forces étatiques, privées et mafieuses, réprimant leur résistance contre le fracking (fracturation hydraulique). "Ni la nature ni les femmes ne sont des marchandises", peut-on lire sur des pancartes. Un film sur la lutte des femmes qui, partout en Amérique latine, face au viol de la nature et de leurs corps, défendent leur "corps-territoire". GG

2018, 62 mn, nilasmujeresnilatierra@gmail.com



Nouveau

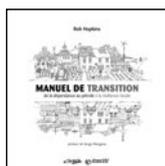


□ **Désobéissance civile !**
- format 60x84cm - 7 €*

Face à des lois injustes, à des régimes oppressifs ou sourds aux exigences vitales des peuples, la résistance est légitime. De la marche du sel de Gandhi à la lutte des paysans du Larzac, des mouvements antipub et anti-OGM aux campagnes pour le climat d'ANV-COP 21, cette affiche donne également à voir de nombreuses actions moins connues, et la diversité des formes de la désobéissance civile. Autant de sources d'inspiration pour continuer à agir aujourd'hui !

□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui** - format 60x84cm - 7 €*

Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.



□ **Manuel de transition,**
212 p. - 20 €***

Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui deviendra le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés

au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.

□ **Non-violence dans la révolution syrienne,**
120 p. - 9 €**

Recueil de textes publiés initialement en arabe ou en anglais sur Internet, traduits pour la première fois en français, ce livre veut mettre en lumière ce versant si peu éclairé de la révolution et de la résistance syriennes, cette action civile et sans armes aux mille visages qui ne cesse de se réinventer depuis 2011.



□ **L'insolente. Dialogues avec Pinar Selek,** 224 p. - 20 €***

Pinar Selek est une femme aux mille vies. Écrivaine, sociologue, militante... Féministe, écologiste, antimilitariste... Oui, mais bien plus que cela ! Des rues d'Istanbul à son exil en France, ce livre retrace de manière vivante l'incroyable parcours de cette femme à l'énergie contagieuse. Pinar Selek a dénoncé tant le génocide des

Arméniens que la situation faite aux Kurdes et le service militaire, ce qui lui vaut la persécution sans limites de la justice turque. Un récit inspirant !

Frais de port affiches et livres :

* : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

** : 2,5€ de 1 à 4 ex., offerts à partir de 5 ex.

*** : 5€ de 1 à 2 ex., 9€ de 3 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir les 14 et 15 janvier !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert.

Prochaines expéditions : 11 et 12 février, 18 et 19 mars, etc.

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à 9h30 les **mercredi 16 décembre** (pour le numéro de février), **20 janvier** (pour le numéro de mars), **24 février** (pour le numéro d'avril), etc. N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative ! Vous pouvez aussi proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mardi qui suit le comité de rédaction.

Pour envoyer des annonces pour le numéro de février, vous avez jusqu'au 30 décembre ; puis jusqu'au 27 janvier pour le numéro de mars, etc. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple) :

Réd'acteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue ; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné-es... en fonction de vos envies !

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur : www.revuesilence.net

rubrique : **Comment participer**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq nouvelles abonné-es au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 22 = 110 € (pour la France).

Rejoignez un relai local

• **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmanja@gmail.com

• **Auvergne-Rhône-Alpes.** Jean-Paul Pellet - Allier, jeanpaulpellet@orange.fr, tél. : 04 70 49 23 67 (soir).

• **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance, 18, rue de Brasse, 90000 Belfort, tél. : 03 84 58 18 84

• **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83

• **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30

• **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr

• **Gard.** Antonanzas Pascal, 100 bis rue Victor Hugo, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42

• **Gironde.** Groupe Silence 33, Tél. : 06 68 33 32 40, silence33@ouvaton.org

• **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25 rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70

• **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 06 72 61 33 07, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, elisa@mailz.org, 4 impasse des Camélias, 34070 Montpellier, tél. : 09 79 10 81 85

• **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org

• **Lyon.** Ciné-club écocitoyen, cineclubsilence@gmail.com, tél. : 04 26 63 28 99

• **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03

• **Saône-et-Loire.** Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr

• **Seine-et-Marne.** Association Bio vivre en Brie, Mairie, Avenue Daniel Simon, 77750 St-Cyr-sur-Morin, biovivreennbrie@gmail.com

Occupation de l'aéroport de Roissy



collectif La Faille / Baptiste Soubra



collectif La Faille / Baptiste Soubra



Julien Helaine



Julien Helaine

Le 3 octobre 2020, dans 18 villes de France, des milliers de personnes ont marché sur les aéroports pour dénoncer les conséquences désastreuses du trafic aérien sur le climat comme sur la santé des populations, et réclamer la réduction du trafic aérien.

À l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, dans le Val-d'Oise, 350 personnes se sont mobilisées contre le projet d'extension du Terminal 4, à l'appel de nombreuses organisations écologistes.

Une action double avec un rassemblement dans le terminal d'un côté, et une occupation du tarmac de l'autre. 125 militant-es et 5 journalistes ont été placés en garde à vue, 5 personnes sont convoquées devant le tribunal de Bobigny le 24 juin 2021.

Le collectif de photographes et activistes *La Faille* ainsi que le photographe et vidéaste Julien Helaine étaient présents pour rendre compte de cette action d'une échelle encore inédite dans un aéroport français.

Association de défense contre les nuisances aériennes (Advocnar), <http://www.advocnar.fr>

Non au terminal 4, www.facebook.com/NonAuTerminal4

Collectif La Faille www.collectiflafaille.org

Julien Helaine, <http://julienhelaine.com>